



Rapport de résultats 2019

PRODAKOR

RD CONGO

Table des matières

1 ACRONYMES.....	4
2 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	5
2.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
2.2 AUTO-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
2.2.1 Pertinence.....	6
2.2.2 Efficacité.....	7
2.2.3 Efficience.....	7
2.2.4 Durabilité potentielle.....	8
2.2.5 Conclusions.....	8
3 SUIVI DES RÉSULTATS.....	10
3.1 EVOLUTION DU CONTEXTE.....	10
3.1.1 Contexte général et institutionnel.....	10
3.1.2 Contexte de gestion.....	11
3.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	12
3.2.1 Progrès des indicateurs.....	12
3.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	13
3.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	17
3.3.1 Progrès des indicateurs.....	18
3.3.2 État d'avancement des principales activités.....	19
3.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	20
3.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	25
3.4.1 Progrès des indicateurs.....	26
3.4.2 État d'avancement des principales activités.....	27
3.4.3 Analyse des progrès réalisés.....	28
3.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	37
3.5.1 Progrès des indicateurs.....	37
3.5.2 État d'avancement des principales activités.....	39
3.5.3 Analyse des progrès réalisés.....	39
3.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	41
3.6.1 Progrès des indicateurs.....	41

3.6.2	État d'avancement des principales activités.....	42
3.6.3	Analyse des progrès réalisés.....	43
4	SUIVI BUDGÉTAIRE.....	49
5	RISQUES ET PROBLÈMES.....	49
6	SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS.....	54
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE.....	54
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS.....	54
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS.....	54
7	THÈMES TRANSVERSAUX.....	55
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	55
7.2	GENRE.....	56
7.3	DIGITALISATION.....	56
7.4	EMPLOIS DÉCENTS.....	56
8	LEÇONS APPRISSES.....	57
8.1	LES SUCCÈS.....	57
8.2	LES DÉFIS.....	57
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATÉGIQUE.....	57
8.4	SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS.....	58
9	PILOTAGE.....	58
9.1	MODIFICATIONS APPORTÉES À L'INTERVENTION.....	58
9.2	DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET SUIVI.....	59
9.3	RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES ENVISAGÉES.....	61
9.4	RECOMMANDATIONS.....	62
10	ANNEXES.....	63
10.1	CRITÈRES DE QUALITÉ.....	63
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THÉORIE DE CHANGEMENT MIS À JOUR.....	67
10.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL).....	68
10.4	APERÇU DES MoRE RESULTS.....	68
10.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	70
10.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	71

1 Acronymes

APSKO	Association des Producteurs de Semence du Kasaï Oriental
ASBL	Association Sans But Lucratif
CAP	Centre d'Alevinage Principal
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CIPOUD	Concours Intégral des Paysans pour le Développement
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
COMPAR	Comité des Partenaires
COPROSEM	Conseil Provincial des Semences
CPM	Country Portfolio Manager
DT	Délégué Technique
DTF	Document Technique et Financier
ECT	Expert en Coopération Technique
EDUKOR	Education au Kasaï Oriental
EST	Expertise Sectorielle et Technique
ETR	End Term Review
FAIF	Fonds d'Appui aux Initiatives des Femmes
GEAKA	Groupe d'Exploitants Agricoles de Kajiba
IM	Intervention Manager
INERA	Institut National d'Etude et de la Recherche Agronomique
IPAPEL	Inspection Provinciale de l'Agriculture Pêche et Elevage
IPDR	Inspection Provinciale du Développement Rural
ITAPEL	Inspection Territoriale d'Agriculture Pêche et Elevage
ITAV	Institut Technique Agricole et Vétérinaire
ITDR	Inspection Territoriale de Développement Rural
MTR	Mid Term Review
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation des Producteurs Agricoles
OPB	Organisation paysanne de Base
PFP	Promotion de la Femme Paysanne
PIT	Project Information Tool
PPV	Production et Protection des Végétaux
PRODAKOR	Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasaï Oriental
PRODAT	Programme de Développement Agricole de la Tshopo
PRODDIM	Programme de Développement Diemu Mukenyi
PRODEKOR	Programme de Désenclavement du Kasaï Oriental
PRODI	Projet Ditunga
R & D	Recherche et Développement
RDC	République Démocratique du Congo
SENASSEM	Service National des Semences
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SIP	Système d'Information sur les Prix
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SMS	Short Message Service
SQD	Semence de Qualité Déclarée

UAAPM	Union des Associations Agro-Pastorales de Mukumbi
UADAT	Union des Associations pour le Développement Agricole de Tshilenge
USD	United States Dollar

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme de Développement Agricole dans la province du Kasai Oriental - PRODAKOR
Code de l'intervention	RDC1217111
Localisation	Provinces du Kasai Oriental et de Lomami
Budget total	Contribution belge : Selon le DTF original : 11.000.000 EUR Selon l'échange de lettre (17/10/2019) : 1.000.000 EUR Suite à la décision du COMPAR (11/2019) : 5.500.000 EUR
Institution partenaire	Ministères provinciaux en charge de l'Agriculture du Kasai Oriental et de Lomami
Date de début de la Convention spécifique	03/07/2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Octobre 2013
Date prévue de fin d'exécution	31/12/2020 Prolongation 31 décembre 2022
Date de fin de la Convention spécifique	02/07/2021 Prolongation 02 juillet 2023
Groupes cibles	* Cibles directes : - Les Organisations Paysannes Agricoles ; - Unions des Organisations Paysannes de base ; - Ministères provinciaux en charge de l'Agriculture ; - Ministères Provinciaux en charge du Développement Rural, du Genre, Famille et Enfant ; - Inspections Provinciales de l'Agriculture, Pêche et Elevage (IPAPEL) ; - Inspections Provinciales du Développement Rural (IPDR) ; - Service National des semences (SENASEM) ; - Institut National d'Etude et Recherche Agronomique (INERA, Station de Ngandajika). * Cibles indirects :

	- Agriculteurs - Entrepreneurs agricoles privés.
Impact	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasai Oriental et Lomami sont réduits par la relance durable du secteur agricole
Outcome	Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentés de façon durable dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes
Outputs	1. Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations agricoles familiales sont améliorés. 2. Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations agricoles familiales sont améliorés. 3. La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée. 4. Le leadership des femmes rurales est renforcé.
Année couverte par le rapport	2019

2.2 Auto-évaluation de la performance

2.2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

L'intervention PRODAKOR est restée pertinente par rapport aux besoins des populations bénéficiaires et en parfaite cohérence avec les politiques nationales congolaises de développement ainsi qu'avec la politique belge de coopération au développement. Pour la RDC, il s'agit du **Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2014-2020)**, publié en septembre 2013 par le Ministère national de l'Agriculture, Pêche et Elevage et pour la Belgique, il s'agit de la **Note stratégique Agriculture et sécurité alimentaire intitulée « De la subsistance à l'entrepreneuriat »**, publiée par la Direction Générale de la coopération au Développement (DGD), en mars 2017.

La logique d'intervention est claire et bien structurée en rapport avec l'outcome et les outputs à atteindre. Cependant, à partir de la fin de l'année 2018, en tenant compte de l'évolution de la mise en œuvre et de l'évolution du contexte général dans le pays et dans la zone d'intervention, il a été essentiel de revoir les indicateurs de suivi de l'outcome et des outputs. Etant donné que la mesure de ces nouveaux indicateurs a commencé en 2019, cette année constitue ainsi la nouvelle baseline. Cette situation avait d'ailleurs été clairement signalée dans le rapport des résultats de 2018.

Cette refonte des indicateurs était nécessaire, parce que le PRODAKOR devait se concentrer réellement sur les indicateurs des résultats, plutôt que sur les indicateurs des activités, avec lesquels cette intervention avait démarré, car il fallait un certain temps de mise en œuvre pour commencer à constater les premiers changements.

En fin 2019, avec l'appui de MDF/Hollande, le PRODAKOR a fait le suivi de la théorie de changement élaboré en mars 2016, avec l'appui de cet organisme. Cet exercice a permis d'élaborer les nouvelles orientations stratégiques de cette

intervention, qui va entrer dans une phase de transition à partir de l'année 2020, jusqu'en 2022. Et pendant la phase de transition, les indicateurs de suivi de l'outcome et des outputs seront revisités pour les adapter à la nouvelle situation.

2.2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

L'intervention PRODAKOR est mise en oeuvre de manière à atteindre l'outcome, qui recherche l'augmentation des revenus des exploitants familiaux provenant de leurs activités agricoles, avec des pratiques qui protègent l'environnement et qui tiennent compte des besoins différenciés des hommes et des femmes.

La promotion des pratiques agroécologiques, la conservation des produits agricoles dans des infrastructures adaptées, leur transformation par les producteurs en milieu rural pour accroître leur valeur ajoutée, la disponibilisation des informations sur l'évolution des prix des produits agricoles sur les différents marchés, l'utilisation des emballages adaptés, l'usage des poids et mesures internationalement reconnus (kilogramme et litre notamment) dans les transactions commerciales sont autant des aspects qui ont permis aux agriculteurs accompagnés de réaliser des meilleurs revenus que par le passé. Mais l'élément majeur d'augmentation de revenu reste la stratégie de vente groupée des produits agricoles au sein des Unions des OPB qui a permis aux agriculteurs de se constituer en une force de négociation face aux acheteurs de leurs produits. Car la vente est l'étape ultime pour l'amélioration du niveau de revenu.

En 2019, une période de soudure plus prononcée que par le passé, avec rareté de maïs (qui est l'aliment de base des populations de la zone d'intervention) sur les marchés, a permis aux agriculteurs, surtout ceux du territoire de Ngandajika, de réaliser des revenus intéressants. Cette circonstance particulière a coïncidé avec l'arrivée et la mise en service des unités de transformation de maïs grain en farine. Les agriculteurs ont donc vendu la farine de maïs, plus cher, et non pas le maïs grain seulement. Ce qui leur a permis d'augmenter leurs revenus.

La mise sur les marchés locaux des produits transformés de qualité provenant du travail des agriculteurs du terroir et l'adoption immédiate de ces produits par les consommateurs est un facteur qui a contribué favorablement à l'amélioration des revenus des agriculteurs, car ces produits ayant une certaine valeur ajoutée ont été vendus à des prix plus intéressants.

L'utilisation des unités de mesure internationalement reconnues comme le kilogramme et le litre est à encourager afin de promouvoir des échanges commerciaux justes et équitables entre les agriculteurs vendeurs des produits agricoles et les acheteurs.

2.2.3 Efficience

	Performance
Efficience	A

En 2019, les ressources financières du PRODAKOR ont été efficacement gérées, dans la mesure où les prévisions des dépenses ont été réalisées à 94 %. Les équipements ont fonctionné normalement. Il faut néanmoins souligner la vétusté des équipements informatiques qui n'ont pas été renouvelés depuis leur acquisition en 2013. Le parc informatique du PRODAKOR est vieux et mérite d'être entièrement renouvelé.

Le « *turn over* » des ressources humaines s'est poursuivi en 2019 avec le départ de l'Expert national en charge de la filière semences et de l'Experte nationale en Renforcement des capacités et appui institutionnel ainsi que deux techniciens

agronomes d'antenne. Ces différents départs n'ont pas eu d'effets négatifs dans l'atteinte des outputs, dans la mesure où ils sont intervenus presque en fin d'exercice. Il est essentiel pour le PRODAKOR de combler rapidement ces postes pour ne pas occasionner des retards importants dans la mise en œuvre des activités sur terrain. Il faut signaler aussi le départ du Coordinateur provincial du Programme Enabel au Kasai Oriental en fin 2019. Son remplaçant est attendu en début 2020.

Les activités sur terrain ont été réalisées avec professionnalisme. L'équipe de mise en œuvre de l'intervention ainsi que les partenaires d'exécution ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Et les résultats obtenus ont été clairement constatés sur terrain, aussi bien par les différentes missions Enabel, du siège comme de la représentation, mais aussi par les autorités des provinces du Kasai oriental et de Lomami, notamment les ministres sectoriels, lors de leurs missions de suivi. Les outputs sont effectivement atteints, bien que sur une échelle encore modeste, qui mérite d'être étendue par l'appropriation des bénéficiaires, aussi bien étatiques que non étatiques.

2.2.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Même si l'intervention PRODAKOR a largement contribué au renforcement des capacités des services techniques de l'Etat, notamment l'IPAPPEL, l'IPDR, le SENASEM, l'INERA et la Division Genre, la durabilité de la poursuite des actions de ces services dans la mise en œuvre des activités initiées par l'intervention reste à consolider. Le problème se pose au niveau du financement de leurs actions. Jusqu'à ce jour, il n'y a pas encore un moyen de financement efficace de la part de la partie congolaise qui puisse permettre à ces services de poursuivre les activités amorcées par le PRODAKOR sur terrain, sans le soutien de ce dernier.

Par contre un début d'appropriation est constatée au niveau des acteurs de la société civile, notamment les associations des agriculteurs, les OPB, qui ont fortement apprécié les méthodes de production agroécologiques et que les agriculteurs pilotes appliquent effectivement dans leurs exploitations, certains depuis plus de six saisons agricoles maintenant. Il y a également les unions des OPB qui ont reçu les dépôts et les matériels de mouture de maïs et d'extraction d'huile de palme. Ces unions font fonctionner ces équipements en toute autonomie, sans chercher encore d'autres appuis auprès du PRODAKOR. Elles ont lancé leurs activités et les gèrent efficacement. Le PRODAKOR ne se limite qu'à la formation et au coaching des gestionnaires pour renforcer leurs capacités de gestion, chose qui fait souvent défaut dans ce genre de situation. La durabilité à ce niveau est garantie et elle devra être encouragée davantage.

Pour consolider la durabilité des actions des services techniques, qui se pose surtout en termes de prise en charge financière, il est essentiel que les gouvernements provinciaux inscrivent des lignes budgétaires dans leurs budgets et que les moyens financiers soient réellement libérés pour soutenir ce travail. Quelques recommandations des dernières SMCL ont été formulées à l'endroit des gouvernements provinciaux du Kasai oriental et Lomami, mais qui n'ont pas encore connu des réalisations à ce jour. Il faudra que des efforts soient menés dans ce sens.

L'intervention PRODAKOR a toujours bénéficié de l'appui politique nécessaire lors de la mise en œuvre des activités sur terrain, même si le "turn over" a également concerné les autorités politiques de ces deux provinces.

2.2.5 Conclusions

En 2019, le contexte général dans le pays a évolué positivement, car un apaisement au niveau politique a été constaté après les élections législative nationale et surtout présidentielle de décembre 2018. Les zones d'insécurité ont disparu dans les

provinces du grand Kasai dont le Kasai Oriental et la Lomami font partie, même si les répercussions de ce conflit persistent encore dans la zone.

Le PRODAKOR a poursuivi son travail d'appui aux agriculteurs du Kasai Oriental et de Lomami, avec les services de l'Etat partenaires, pour qu'ils puissent adopter les techniques de production durable qui accroissent les rendements et entretiennent la fertilité des sols dans la durée et étendre les superficies, tout en travaillant comme des entrepreneurs agricoles, avec des objectifs annuels clairs. L'accompagnement de l'intervention les a aidés dans ce sens.

Et de cette action, on peut retenir dans les grandes lignes ce qui suit :

- *Les semences de qualité sont actuellement produites par une filière qui fonctionne en toute autonomie, sans intervention des partenaires techniques et financiers, comme par le passé. Il n'y a plus des subventions à la production. Les acteurs de cette filière se concertent et trouvent par eux-mêmes des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent ;*
- *Les pratiques de production agroécologiques sont de plus en plus acceptées par les agriculteurs, qui les mettent en pratique dans leurs exploitations, et qui obtiennent des résultats intéressants, en termes de préservation de la fertilité des sols et augmentation du rendement du maïs, qui est la culture de référence ;*
- *Les infrastructures de stockage et les équipements de traitement du maïs et d'extraction d'huile de palme améliorent la qualité des produits et permettent l'accroissement de leur valeur ajoutée. En pratiquant la vente groupée, les producteurs améliorent le niveau de leur revenu issu de leurs activités agricoles. Et la femme productrice est effectivement prise en compte sur le plan économique ;*
- *L'équipe du PRODAKOR a vu plusieurs ressources humaines quitter l'intervention depuis les deux dernières années. Il est essentiel que ces postes vacants soient vite comblés pour permettre au PRODAKOR de ne pas accumuler des retards dans la mise en œuvre de certaines activités à partir de 2020 ;*
- *Si la durabilité des actions initiées par l'intervention est garantie au niveau des producteurs et leurs organisations, elle n'est pas assurée au niveau des services techniques partenaires, qui n'ont pas à ce jour des moyens de financement alternatifs sûrs leur permettant de poursuivre l'accompagnement des agriculteurs sur terrain.*

Fonctionnaire exécution nationale	Intervention Manager Enabel
	

3 Suivi des résultats

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

En 2019, le contexte général a positivement évolué avec l'entrée en fonction des nouvelles autorités du pays après les élections du 30 décembre 2018. Le climat politique général s'est apaisé. Les nouvelles autorités ont créé un climat de confiance entre la population et les institutions. Cette sérénité retrouvée a permis à l'équipe technique de PRODAKOR de se déplacer en toute sécurité dans la zone et d'envisager la reprise des activités dans le territoire de Kamiji. Ces activités avaient été suspendues au plus fort de la crise de conflit armé avec la révolte de Kamina Nsapu.

Cet apaisement a suscité des grands espoirs de vie meilleure auprès de la population qui montre visiblement son impatience de voir les choses changer rapidement. La vie au quotidien n'a pas encore changé et il n'existe pas jusque-là des solutions qui se pointent à l'horizon.

Même si les agriculteurs arrivaient à augmenter la production agricole, les difficultés de transport se posent encore avec acuité. Cette situation est due à l'insuffisance des moyens de transport, à leur vétusté et au manque de diversification des voies de communication, notamment la voie terrestre (routes) et voie fluviale pour le transport des produits agricoles. On continue à voir un peu partout le spectacle des personnes poussant des lourdes charges sur des vélos, communément appelées ici **Muyanda** ou **Mustrongeur**, sur des longues distances. Les difficultés de transport et d'évacuation des produits agricoles des lieux de production vers les centres de consommation peuvent constituer un réel handicap pour le développement des activités agricoles dans la zone d'intervention du PRODAKOR.



Cette situation ne facilite pas les échanges et constitue un problème qui agit négativement sur les revenus des agriculteurs qui doivent trouver des stratégies pour

mieux vendre, sans que les ressources soient absorbées en grande partie par les dépenses de transport.

3.1.2 Contexte de gestion

Le PRODAKOR a continué à travailler avec les administrations publiques qui se sont dupliquées en deux, c.à.d l'IPAPEL, l'IPDR, la Division Genre, le SENASEM et les Ministères provinciaux d'agriculture et de développement rural de chacune de deux provinces. Cette situation a occasionné le doublement du nombre de membres de la SMCL, étant donné que les deux provinces doivent être représentées.

Ce doublement des membres des institutions a été bien géré et les SMCL se sont tenues de manière alternative dans une province comme dans l'autre et à chaque fois le Ministre sectoriel de la province qui reçoit préside la rencontre. Et toutes ces réunions se sont toujours passées dans de très bonnes conditions.

Si la gestion globale du PRODAKOR n'a pas donné lieu à des difficultés particulières, la stabilité de l'équipe technique est restée un souci permanent.

La clôture de l'intervention PRODAKOR étant envisagée au départ en décembre 2019, le personnel a commencé à scruter d'autres horizons. Même quand la décision de poursuite des activités pendant la phase de transition est arrivée, il était déjà tard pour récupérer ceux qui avaient déjà pris des engagements ailleurs.

La diminution sensible de l'équipe technique, bien qu'elle n'ait pas eu d'effets négatifs majeurs sur l'atteinte des résultats en 2019, pourra par contre créer des problèmes à partir de 2020, car l'intervention continuera à être en sous-effectifs, en attendant la finalisation des différents recrutements. La mise en œuvre pleine et complète des activités du PRODAKOR aux deux premiers trimestres de l'année 2020 pourrait être difficile si cette situation n'est pas réglée rapidement.

Quant aux moyens financiers, le PRODAKOR a pu bénéficier des fonds supplémentaires provenant de EDUKOR (1 million €), de PRODEKOR (1,5 million€) et de la DGD (4 millions €). Ces fonds ont porté le budget global de PRODAKOR de 11 à 17,5 millions d'Euros. La période de mise en œuvre a été prorogée jusqu'en décembre 2022.

3.1.2.1 Modalités de partenariat

L'intervention PRODAKOR n'a pas changé ses partenaires d'exécution en 2019. Il a continué à travailler avec les IPAPEL, les IPDR, les Divisions Genre, les SENASEM de deux provinces, mais aussi avec le centre INERA de Ngandajika.

En 2019, il n'y a eu aucun accord conclu avec ces partenaires. Le PRODAKOR a travaillé en régie, car avec les incertitudes liées à une éventuelle clôture en cette année là, il n'a pas été possible de prendre des nouveaux engagements. Le budget de départ étant largement entamé, le budget additionnel de 1 million d'Euros venant de EDUKOR n'a été obtenu qu'au mois d'octobre 2019, après échange des lettres entre les deux parties. Il n'était donc plus possible de signer des accords pour l'exercice 2019.

Le travail réalisé en régie avec ces partenaires a permis de suivre les agriculteurs sur terrain, d'organiser des rencontres d'échanges hommes-femmes en soutien aux activités du volet Genre, avec utilisation des boîtes à images, mais aussi de soutenir le

COPROSEM dans les activités de concertation des acteurs de la filière semences et celles d'accompagnement des agrimultiplicateurs des semences de qualité en entrepreneuriat agricole.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Les modalités opérationnelles actuelles sont pertinentes et n'ont pas besoin d'être réajustées.

Les réunions du comité de pilotage (SMCL) se tiennent régulièrement et de manière alternée entre les deux provinces.

Certaines rencontres, non formelles, se sont tenues aussi entre l'équipe de coordination du Programme Enabel au Kasai Oriental et Lomami et les autorités provinciales de deux provinces au sujet de la phase de transition des interventions EDUKOR et PRODAKOR.

D'autres se sont tenues autour du ***Festival des films AlimenTerre***, organisé en partenariat avec l'ONG Belge ***SOS Faim***, et avec les organisations locales de la société civile, PRODI et PRODDIM.

Ces rencontres ont souvent donné lieu à des échanges fructueux entre les autorités et les équipes d'exécution des interventions et aussi avec les organisations de la société civile de deux provinces, de manière à construire la compréhension mutuelle des questions de développement, la complémentarité dans les actions et de s'aider mutuellement dans la mise en oeuvre des activités. Elles se sont tenues aussi bien à Mbuji Mayi, à Kabinda, à Ngandajika qu'à Mwene Ditu.

3.2 Performance de l'outcome



L'Agriculture familiale reste l'une des principales activités génératrices des revenus dans les ménages agricoles des deux Provinces, le Kasai Oriental et la Lomami. Seulement, cette agriculture familiale est encore caractérisée par une faible productivité, avec des charges de production élevées, notamment les coûts de la main-d'œuvre et ceux des intrants agricoles qui réduisent sensiblement les bénéfices des exploitants agricoles.

Le but de nos interventions est sans doute de chercher à corriger ou soit à influencer positivement le revenu des exploitations familiales, cette amélioration s'inscrit dans le temps et en tenant compte de l'évolution du contexte et des réalités des terrains dans lequel nous évoluons. Ainsi donc, le suivi des indicateurs constitue un tableau de bord qui nous permet une bonne orientation et un éventuel réajustement dans nos actions afin d'atteindre un niveau de satisfaction dans l'amélioration de niveau des vies des paysans agricoles.

3.2.1 Progrès des indicateurs

Il y a deux indicateurs qui permettent de suivre l'évolution de l'outcome. Il s'agit de :

1° Augmentation du niveau d'adoption des innovations techniques durables par les ménages dans leurs exploitations familiales et

2° Amélioration du revenu brut moyen des agriculteurs issu des activités agricoles (cultures vivrières et palmier à huile).

Les données de suivi de ces indicateurs en 2019 sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 1 : Suivi des indicateurs de l'outcome

Outcome : Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentés de façon durable dans les provinces du Kasai oriental et de Lomami, dans un processus respectueux de l'environnement en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes.						
<i>Indicateurs/marqueurs de progrès</i>	<i>Valeur de base (2015)</i>	<i>Valeur année 2016</i>	<i>Valeur année 2017</i>	<i>Valeur année 2018</i>	<i>Valeur année 2019</i>	<i>Cible finale</i>
Augmentation du niveau d'adoption des innovations durables par les ménages dans leurs exploitations familiales.	0	68 %	88 %	81 %	65 %	80 %
Amélioration du revenu brut moyen des agriculteurs issu des activités agricoles (cultures vivrières et palmier à huile)	< 50 USD/saison agricole	--	--	--	133 USD/saison agricole	250 USD/saison agricole

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

3.2.2.1 Indicateur 0.1 : Augmentation du niveau d'adoption des innovations techniques durables par les ménages agricoles dans leurs exploitations agricoles

Cet indicateur a commencé à être mesuré depuis la mise en œuvre de la stratégie d'intervention du PRODAKOR en juillet 2015. La mesure a évolué en allant des parcelles expérimentales des OPB vers les champs des agriculteurs.

Cet indicateur permet de saisir le niveau d'appropriation des innovations techniques proposées aux agriculteurs par les agronomes de l'Etat bénéficiant de l'appui du PRODAKOR. En même temps, cet indicateur permet aussi de comprendre le comportement des agriculteurs qui n'ont pas été accompagnés formellement avec l'appui apporté par PRODAKOR, mais qui ont aussi adopté ces innovations en les mettant en pratique dans leurs exploitations.

Une enquête a été menée sur terrain, auprès des agriculteurs membres et non membres des organisations paysannes pour collecter les données et apprécier l'évolution de cet indicateur. Les résultats sont repris dans le tableau n°1 ci-dessus.

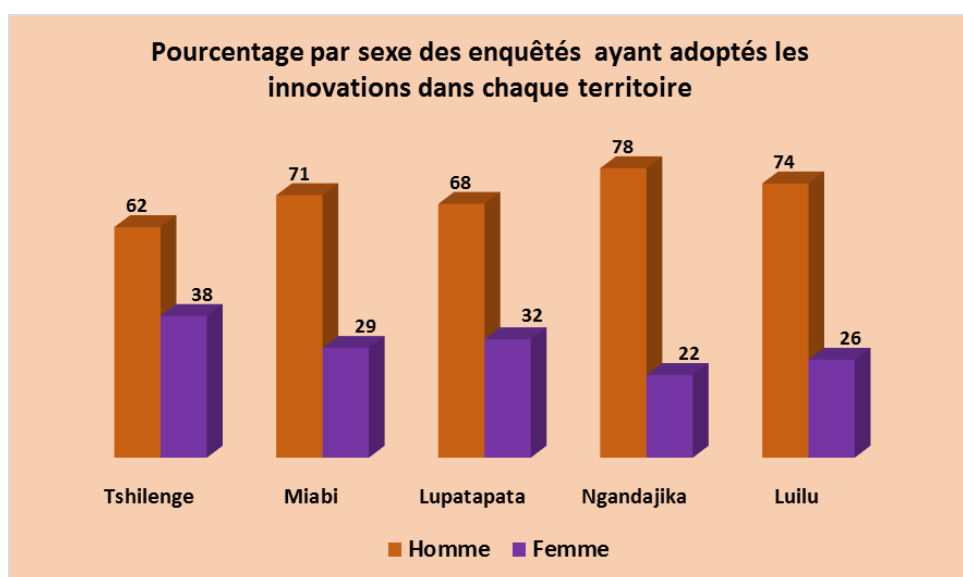
Ce tableau montre un fléchissement du niveau d'adoption à partir de l'année 2018 et qui s'accroît en 2019. En réalité, cette situation est consécutive aux conséquences du plafonnement budgétaire intervenu en 2018 et qui n'a pas permis d'avoir des nouvelles conventions de subside avec les IPAPEL et IPDR pour l'accompagnement des agriculteurs. La mise en pratique des techniques agroécologiques n'étant pas encore ancrée dans les habitudes des agriculteurs, l'accompagnement reste nécessaire jusqu'à leur autonomie complète.

L'hypothèse de travail est celle de considérer que l'amélioration du taux d'adoption des innovations techniques contribuera à l'augmentation de la productivité et donc de la production. Cette augmentation de la production permettra aussi d'augmenter la quantité des produits que les agriculteurs peuvent mettre sur les marchés et ainsi augmenter leurs revenus.

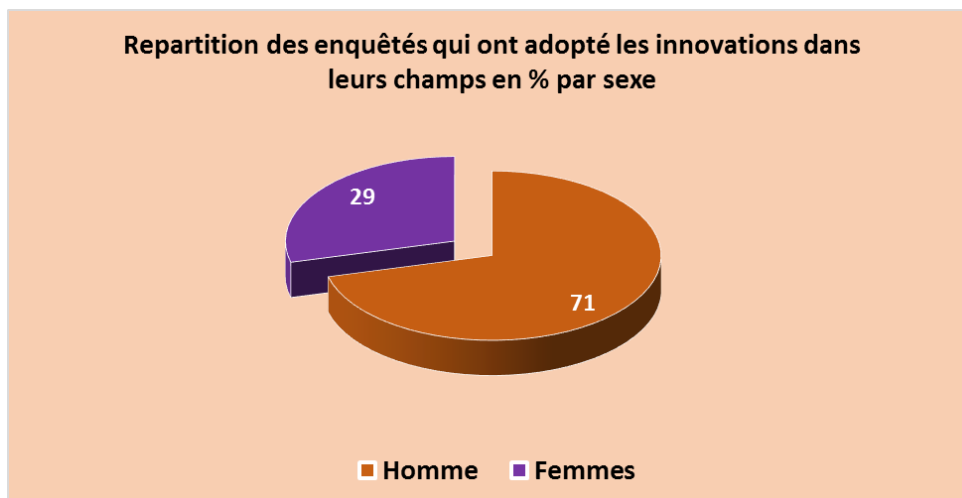
Bien que les effets de l'adoption des itinéraires techniques dans les champs des agriculteurs se manifestent au fur et à mesure que l'action de l'intervention demeure, il est à noter un faible taux d'adoption observé chez les femmes agricultrices dans tous les territoires.

Les graphiques ci-dessous illustrent clairement les écarts entre sexe constaté dans les analyses.

Graphique n° 1 : Pourcentage des enquêtés par sexe ayant adopté les innovations techniques dans chaque territoire



Graphique n° 2. Répartition des enquêtés ayant adopté les innovations en pourcentage selon le sexe



Les graphiques ci-dessus renseignent sur l'adoption globale des innovations par les agriculteurs consultés, qui est de 65 % en 2019, pour lequel les hommes représentent 71% et les femmes 29%, alors que l'activité agricole est souvent pratiquée par un grand nombre de femmes, qui malgré tout est en progression, car à l'enquête précédente ce taux était de 22%.

La raison majeure qui peut expliquer ce faible taux d'adoption des innovations par les femmes est leur faible niveau d'alphabétisation, car la compréhension des innovations techniques exige un minimum d'instruction qui fait souvent défaut à cette grande majorité d'agriculteurs. Le niveau d'instruction moyen chez les hommes étant le niveau d'études secondaires. C'est pourquoi des activités d'alphabétisation fonctionnelle des femmes, qui avaient déjà démarré dans la zone avec l'intervention PRODEKOR et qui a donné des bons résultats, devra être poursuivie par le PRODAKOR pendant la phase de transition, de manière à améliorer le niveau de compréhension des femmes agricultrices analphabètes.

Le taux d'adoption est plus élevé dans les bassins de production du territoire de Ngandajika que partout ailleurs.

3.2.2.2 Indicateur 0.2 : Amélioration du revenu brut des agriculteurs issus des activités agricoles

Les données de l'enquête de base montrent que le revenu moyen des agriculteurs dans la zone de travail du PRODAKOR en 2015 était inférieur à 50 USD/saison agricole. Les données de cet indicateur n'ont pas été prélevées de 2016 à 2018 parce que les facteurs généraux pouvant l'influencer n'avaient pas fondamentalement changé.

L'enquête de 2019 a montré que ce revenu moyen se situe actuellement à **133 USD** pour les deux saisons agricoles de l'année (**saison A: de septembre à janvier** et **saison B: de février à mai**). Ce niveau de revenu pourra s'améliorer davantage avec l'entrée en production des palmiers de 2015 et 2016 pour les agriculteurs qui ont pu réaliser des petits vergers familiaux.

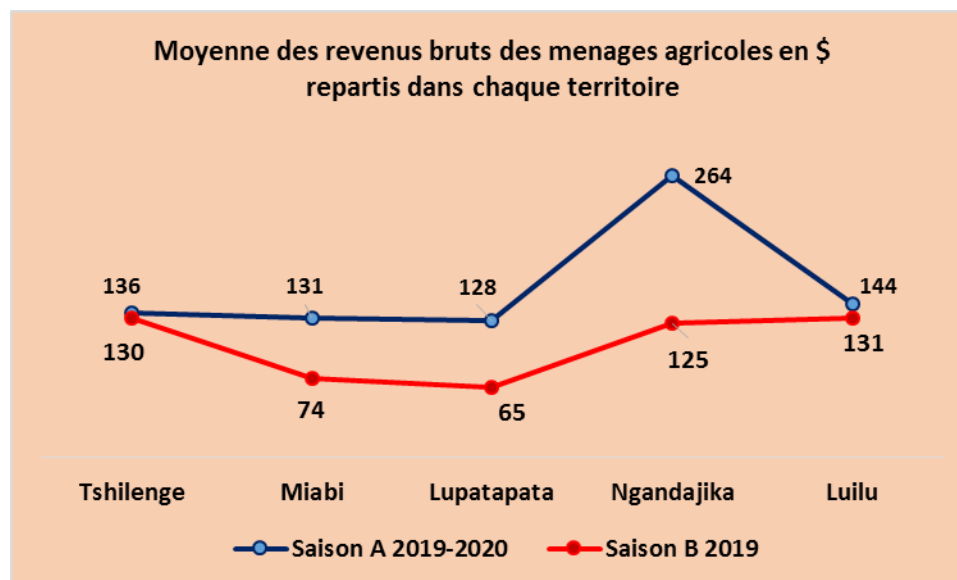
Tableau n° 2 : Revenu brut moyen des ménages agricoles dans chaque territoire et par saison agricole en 2019 (en USD)

Territoires	Saison A 2019	Saison B 2019	Moyenne annuelle
Tshilenge	136	130	133
Miabi	131	74	102
Lupatapata	128	65	97
Ngandajika	264	125	194
Luilu	144	131	139
Moyenne	160	105	133

Les données récoltées sur terrain ont également montré que le niveau de revenu des agriculteurs est resté au-dessus de celui des agricultrices. Il y a donc un travail d'accompagnement à faire auprès des femmes, pour les aider à obtenir des revenus convenables à la suite de la réalisation de leurs activités de production agricole.

Le niveau de revenu des agriculteurs pendant les deux saisons agricoles montre qu'il est plus intéressant lors de la grande saison agricole A que pendant la petite saison agricole B, simplement parce que le niveau de pluviométrie influence encore grandement la productivité des exploitations étant donné qu'il n'existe pas des systèmes d'irrigation. L'exploitation des bas-fonds humides disponibles en saison sèche, appelée aussi saison C pourrait aider à continuer à produire, même à petite échelle, le long de l'année. Cette petite saison C couvre la période allant des mois de juin à septembre de chaque année.

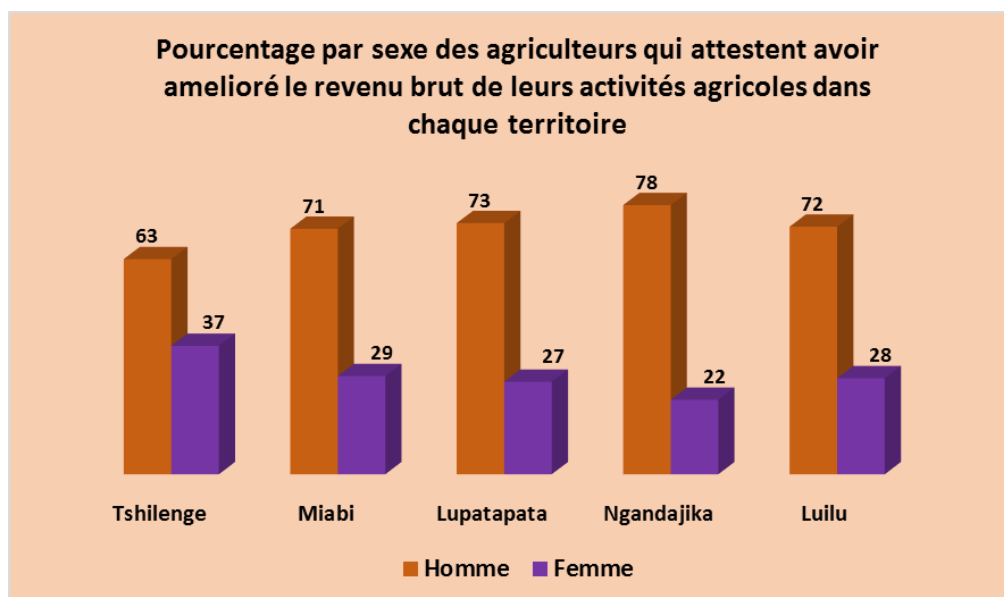
Graphique n° 3 : Moyenne de revenu brut des agriculteurs dans chaque territoire



On peut voir dans ce graphique que quelle que soit la saison agricole, les agriculteurs de Ngandajika réalisent plus des recettes, suivis par ceux de Luilu et de Tshilenge.

Cela est due aux dynamiques communautaires, plus développées dans le territoire de Ngandajika que dans les autres territoires. L'entente, la concorde et les actions collectives des agriculteurs se font plus facilement dans le territoire de Ngandajika.

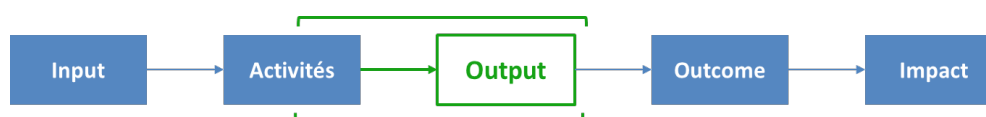
Graphique n° 4 : Pourcentage d'agriculteurs par sexe qui attestent avoir amélioré le revenu brut de leurs activités agricoles dans chaque territoire.



Le graphique n° 4 ci-dessus montre un faible pourcentage des femmes qui attestent avoir amélioré le revenu brut issu de leurs activités agricoles. Le revenu de ces femmes est supérieur dans les territoires de Tshilenge et de Miabi qui sont proches de Mbuji Mayi, et dont l'état des routes permet une évacuation assez aisée des produits agricoles, des lieux de production vers les centres de consommation, dont le plus grand est Mbuji Mayi.

Par contre pour les hommes, ce sont ceux du territoire de Ngandajika qui arrivent à augmenter leur revenu mieux que les autres. Quand il faut développer plus des stratégies pour vendre les produits dans des zones où les difficultés de transport sont plus importantes, les femmes n'arrivent pas à s'en sortir.

3.3 Performance de l'output 1



Le progrès réalisé pour l'atteinte de l'output 1 se fait constater par rapport aux trois filières agricoles appuyées par le PRODAKOR, **filière semences**, **filière cultures vivrières** et **filière palmier à huile**.

Des activités importantes ci-dessous ont été menées en 2019, pour aider à l'atteinte de l'output 1. Il s'agit de/du :

- *Renforcement des capacités des acteurs de la filière semences, en vue de leur permettre de mettre à la disposition des agriculteurs des semences de qualité pour leurs exploitations ;*
- *La poursuite de la diffusion des techniques agricoles innovantes permettant l'amélioration de la fertilité des sols en vue de l'augmentation de la productivité et donc de la production agricole ;*
- *La poursuite de l'accompagnement technique des agriculteurs par les agents des inspections de l'agriculture, après renforcement de leurs compétences.*

3.3.1 Progrès des indicateurs

Tableau n° 2 : Suivi des indicateurs de l'output 1

Output 1 : Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations agricoles familiales sont améliorés.				
Indicateurs	Valeur année 2019	Valeur année 2020	Valeur année 2021	Valeur cible année 2022
1. Pourcentage d'agriculteurs qui ont accès (physique et économique) aux semences de qualité	46			
2. Pourcentage d'agriculteurs qui utilisent des techniques agroécologiques dans leurs champs des cultures vivrières	46			
3. Pourcentage d'agriculteurs qui disposent d'au moins 50 ares de plantation améliorée de palmier à huile avec respect des itinéraires techniques (ITK)	58			
4. Pourcentage d'agriculteurs qui attestent avoir bénéficié d'un appui conseil des techniciens agricoles (privés ou agents de l'Etat)	91			

C'est à partir de l'année 2019 que ces nouveaux indicateurs ont été suivis. Et les chiffres obtenus à l'issue de l'enquête menée sur terrain en novembre – décembre 2019 montrent que de plus en plus d'agriculteurs de la zone d'intervention du PRODAKOR commencent à changer petit à petit leur façon de pratiquer l'agriculture.

On peut constater en effet que les agriculteurs :

- *utilisent plus souvent des semences certifiées de qualité (46% des enquêtés) ;*
- *appliquent des techniques agroécologiques (46%) qui protègent le sol contre les dégradations, maintiennent sa fertilité et permettent d'accroître les rendements des cultures ;*
- *cherchent à diversifier le type de cultures en ayant aussi au moins 50 ares de verger de palmier à huile (58% d'entre eux) et*
- *affirment, dans une proportion très importante (91%) avoir bénéficié des conseils des techniciens agricoles, privés ou agents des services techniques de l'Etat.*

Ce changement qui est observé dans le comportement de certains agriculteurs est dû à l'action des différents acteurs qui les accompagnent sur terrain, avec l'appui de l'intervention PRODAKOR.

Il est vrai que cette tendance ne concerne pas encore tous les agriculteurs de la zone. Les efforts d'accompagnement doivent se poursuivre pour que la diffusion de ces pratiques et leur adoption puissent s'étendre auprès de la majorité des agriculteurs. Ces efforts doivent aller de pair avec le travail d'alphabétisation, car il a été remarqué que l'insuffisance d'instruction des agriculteurs, surtout des femmes restent le grand handicap qui ne permet pas d'accélérer le changement attendu. Cette alphabétisation

sera couplée au renforcement du travail de sensibilisation des femmes elles-mêmes, des autorités coutumières et des autorités religieuses pour lutter contre les blocages culturels qui empêchent aux femmes de s'émanciper.

3.3.2 État d'avancement des principales activités

Tableau n° 3 : Etat d'avancement des activités de l'output 1

État d'avancement des principales activités ¹	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardés	En sérieux retard
Sous-Résultat 1.1 Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final				
1.1.1. Production de semences de pré-base selon des plans de production et gestion transparente au niveau de l'INERA et/ou au niveau d'agri-multiplicateurs professionnalisés		x		
1.1.2 Production de semences certifiées au départ de semences de base par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés		x		
1.1.3 Production de semences de qualité déclarée (SQD) au départ de semences certifiées par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés		x		
Sous-Résultat 1.2 L'innovation et la diversification au sein des exploitations familiales sont appuyées par la recherche et développement (R&D)				
1.2.1 Introduction de techniques innovantes par le biais de la recherche participative		x		
1.2.2. Faciliter l'accès à des outils, équipements et petits intrants technologiquement appropriés				X
Sous-Résultat 1.3 La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée				
1.3.1 Mettre en place et suivre une stratégie d'appui-conseil		x		
1.3.2. Accompagner les agronomes des secteurs, les OPB et les prestataires de proximité dans leur de fournitures de service et d'appui-conseil		x		
1.3.3. Etablir les liens avec les établissements d'enseignement technique de formation professionnelle agricole		x		

Toutes les activités du PRODAKOR en rapport avec l'output 1 se sont déroulées dans les délais.

Seule l'activité liée au test d'introduction des outils, équipements et petits intrants technologiquement adaptés n'a même pas connu un début d'exécution, pour la simple raison que tout le temps était consacré à la maîtrise des pratiques les plus élémentaires, qui posent encore problèmes, avant d'aller plus loin.

C'est vrai que l'utilisation du *Mucuna pruriens* comme engrais vert et qui produit une très grande biomasse exige des outils adaptés pour rabattre cette biomasse et ainsi préparer le semis. Ce type de problématique sera abordé lors de la phase de transition.

¹



Visite d'échange d'expériences entre agriculteurs autour de la jachère avec ***Mucuna pruriens***. Les explications sont données par l'agriculteur visité (OPB GEAKA, village Mpiana Kajiba, territoire de Ngandajika)

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-Résultat 1.1: Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final

Concernant l'indicateur sur l'accès physique et économique aux semences de qualité, l'enquête de terrain a montré que parmi les 46% des agriculteurs qui ont déclaré avoir accès à la semence de qualité, les femmes représentent 29% parmi les ménages accompagnés. Mais on constate également qu'il y a 1,3% des ménages non accompagnés qui déclarent avoir accès à ce type de semence. Et ces ménages non accompagnés recourent à cette pratique, suite aux résultats qu'ils voient auprès des pairs agriculteurs qui bénéficient de l'accompagnement des agents appuyés par PRODAKOR, comme l'indiquent les données contenues dans le tableau n° 4 ci-dessous. Ces résultats sont extraits du rapport de l'enquête sur le suivi des indicateurs réalisée en décembre 2019.

Tableau n° 4 : Proportion et nombre de personnes interrogées par catégorie et par territoire qui attestent accéder physiquement et économiquement à la semence de qualité

Territoires	Personnes attestant accéder à la semence de qualité		Femmes		Ménages non accompagnés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LUILU	44	7	18	6,2	1	0,3
LUPATAPATA	19	3	4	1,4	1	0,3
MIABI	59	9,3	17	6	0	0
NGANDAJIKA	66	10,4	10	3,4	0	0
TSHILENGE	104	16,3	36	12,3	2	0,7
TOTAL	292	46	85	29	4	1,3

Quant à l'acquisition de ces semences, 79,7% d'agriculteurs affirment acheter ces semences auprès des agrimultiplicateurs. Ceci vient confirmer que les agrimultiplicateurs produisent effectivement des semences de qualité certifiées par le

SENASEM et que l'existence d'un marché des semences dans la zone d'intervention du programme est bien réelle. Les associations des agri-multiplicateurs doivent donc mieux apprécier le volume de cette demande locale des semences de qualité et produire en conséquence et mettre sur les marchés les quantités pouvant satisfaire cette demande. Les agrimultiplicateurs devront également développer les actions de visibilité et de marketing de leurs produits auprès des agriculteurs. Ces deux aspects ne sont pas encore acquis à ce jour. Il y a donc du travail à réaliser pendant la phase de transition.

Sous-Résultat 1.2 : L'innovation et la diversification au sein des exploitations familiales sont appuyées par la Recherche & Développement

La diffusion des techniques de production agroécologiques s'est poursuivie en 2019 et devra encore se poursuivre, afin que les questions de protection de l'environnement pour un usage durable des ressources, la gestion de la fertilité des sols, le recours aux engrais verts (comme le *Mucuna pruriens* et le *Psophocarpus tetragonolobus* appelé aussi *Pois carré*) et à la jachère améliorante à base des légumineuses, la rotation des cultures, la lutte contre les maladies et les prédateurs par des méthodes préventives douces deviennent des pratiques ordinaires dans le travail quotidien des agriculteurs du Kasai Oriental et de Lomami.

Déjà l'association des cultures, notamment céréales (maïs) avec légumineuses (niébé, arachide ou soja) s'étend de plus en plus. Les champs de maïs en monoculture ne concernent plus que les personnes vivant en ville qui viennent faire des travaux des champs dans des villages pour des raisons diverses, généralement pour le commerce.

L'enquête de terrain a montré que 97,6% de l'effectif échantillonné utilise cette technique d'association des cultures, dont 31,4% sont des femmes. L'adoption de l'association des cultures, notamment l'association du maïs avec une légumineuse, est un progrès majeur dans la contrée, car il y a de plus en plus des champs de ce type, contrairement aux champs n'ayant que la culture de maïs, qui était la pratique majeure au début de la mise en œuvre de la stratégie de travail du PRODAKOR en 2015. Les agriculteurs, dont un nombre croissant des femmes, comprennent de plus en plus les effets bénéfiques des légumineuses sur l'apport en azote sur la culture de céréale.

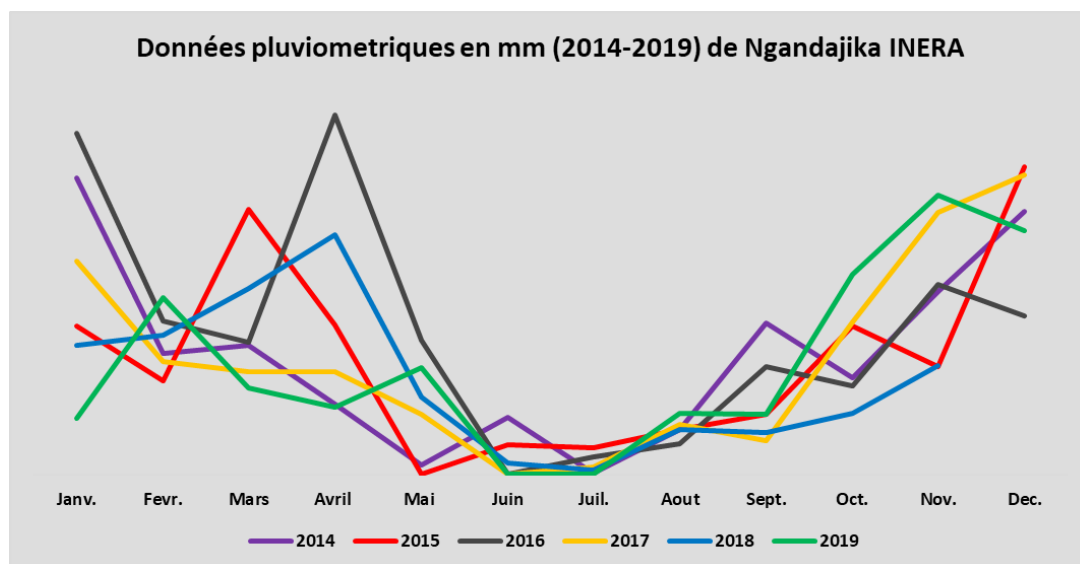
Sur base des parcelles expérimentales réalisées, de manière totalement autonome par les OPB aujourd'hui, sans intervention aucune de PRODAKOR, les agriculteurs commencent à faire de la recherche paysanne. Ils font des observations régulières du comportement de leurs cultures et essayent des méthodes inédites qui leur ont permis de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent, avec des solutions locales.

C'est ainsi que par exemple, les agriculteurs de l'OPB GEAKA dans le village Mpiana Kajiba dans le territoire de Ngandajika ont essayé une technique de contrôle de la chenille légionnaire qui attaquait leurs champs, de manière efficace avec une solution pulvérisée sur les plants attaqués, faite à base de piment rouge. Ils ont obtenu l'élimination de l'attaque et ont ensuite partagé cette technique avec d'autres agriculteurs, en mettant à leur disposition la formule de préparation de la solution à base de piment rouge.

La mise en œuvre de toutes ces pratiques dans les champs des agriculteurs,

combinée à une meilleure pluviométrie en saison A 2019-2020 ont permis de maintenir le rendement de la culture de maïs (culture de référence).

Graphique n° 5 : Evolution de la pluviométrie de la zone de Ngandajika de 2014 à 2019

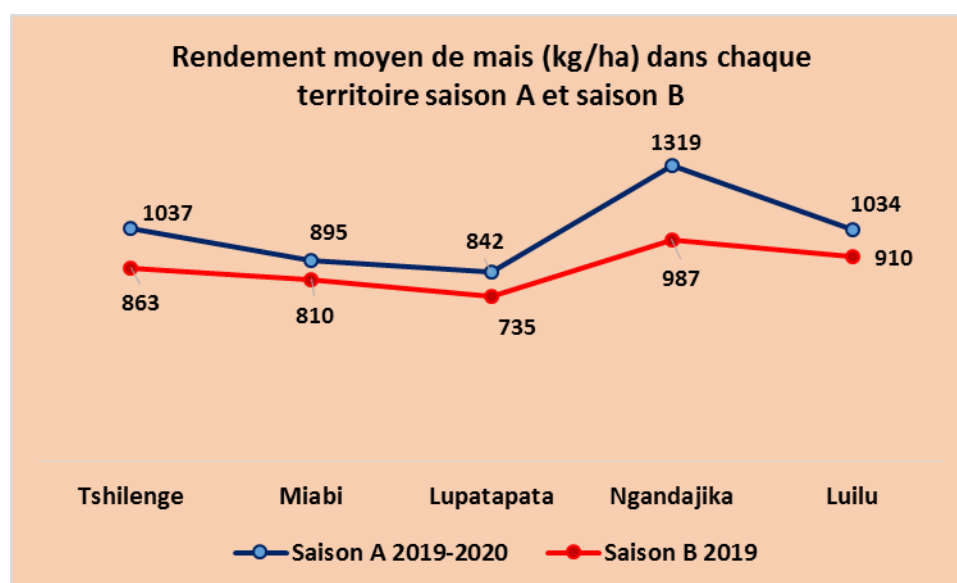


Source : station météo de l'INERA Ngandajika

On voit très clairement dans ce graphique qu'en 2019, les pluies ont été plus abondantes entre les mois d'octobre à novembre, pendant la saison culturale A, dépassant toutes les années antérieures, alors qu'elles ont été beaucoup plus faibles en saison B, entre les mois de février à avril, pendant que les cultures sont en pleine phase végétative.

Cette abondante pluviométrie ne semble pas avoir influencé grandement les rendements qui sont restés à leur niveau habituel, en fonction des techniques basiques et manuelles de production.

Graphique n° 6 : Rendement moyen de maïs en kg/ha dans le champ de paysans dans les 5 territoires selon les saisons.



On voit bien dans ce graphique que le rendement moyen du maïs varie de 735 à 987 kg/ha en saison B et de 842 à 1319 kg/ha en saison A pour une culture paysanne réalisée manuellement, sans engrais et sans pesticides chimiques.

Ces résultats montrent aussi que le rendement du maïs reste meilleur dans les deux territoires de la Province de Lomami que sont Ngandajika et Luilu, contrairement à celui des trois autres territoires de la Province du Kasai Oriental. Les qualités naturelles des sols dans ces deux provinces ainsi que la qualité de travail des agriculteurs expliquent ces différences de rendement. Les agriculteurs seront davantage accompagnés pour le choix de terrain de culture, sur les meilleures pratiques agricoles à appliquer et sur la qualité des semences à utiliser.

Concernant la culture de palmier à huile en 2019, les agriculteurs n'ont fait que finaliser la mise en terre des plants issus de 50 000 graines prégermées achetées en 2018 auprès de PalmElit. Ces graines ont été semées dans 83 pépinières des agriculteurs de référence en matière de culture de palmier à huile et elles ont donné 47 793 plants sains de palmier CIRAD. La plantation avait commencé en saison A 2018 et a pu se poursuivre pour se terminer en saison B de 2019.

Les premiers palmiers mis en terre en 2015 et 2016 ont commencé à donner des petits régimes en 2019. Et cette production ira désormais croissante à partir de ce moment.

Le nombre de régimes par pied varie actuellement de 8 à 22, avec une moyenne de 12 régimes par palmier, alors que le palmier ordinaire de la zone ne dépasse pas les 5 régimes par saison de production.

Ces premiers régimes ont créé un engouement chez les agriculteurs qui étaient hésitants au départ. Maintenant, ils cherchent là où ils peuvent obtenir soit les graines prégermées pour réaliser les pépinières eux-mêmes, soit les plants prêts à la plantation qu'ils pourront acheter.

L'action palmier devra se poursuivre dans la phase de transition, si l'on veut vraiment qu'il y ait un impact réel dans le milieu en matière de production d'huile de palme. Les commandes des graines prégermées devront se poursuivre, pendant ce temps, il faudra aussi rechercher d'autres alternatives durables qui puissent aider les agriculteurs à acquérir du matériel végétal de qualité dans ce domaine. Actuellement, la situation globale des palmiers CIRAD obtenus avec l'appui du PRODAKOR se présente de la manière suivante :

<i>Plantations</i>					
<i>Années</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>Total</i>
Nombre palmiers plantés	17 522	165 770	127 573	47 793	358 658
Superficies réalisées (en hectares)	122	1 159	892	334	2 507

Il y a donc actuellement près de 2 507 ha de palmier CIRAD emblavés dans les deux provinces. Mais ces plantations ne sont pas à un seul endroit où on peut voir des étendues de palmier. C'est plutôt des milliers des petites plantations (vergers paysans) disséminés dans toute la zone d'intervention du PRODAKOR et dont la superficie maximale ne dépasse pas 36 hectares pour une personne. Généralement ces vergers vont de 0,1 à 36 ha maximum.



Palmeraie de 11 ha d'un agriculteur, en développement (village Bena Tshimungu/Bena Kalambay, territoire de Miabi)

Sous-Résultat 1.3 : La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée

Dans sa stratégie de mise en œuvre, PRODAKOR a opté pour le renforcement des capacités des agents de l'Etat des inspections provinciales de l'agriculture, pêche et élevage de la Province de la Kasai Oriental et de celle de Lomami, en vue de l'accompagnement des agriculteurs.

Ceux-ci reçoivent un appui conseil en techniques agricoles dans les filières agricoles de leurs choix et mettent en œuvre des pratiques agronomiques adaptées à leurs écosystèmes. Ces agriculteurs sont regroupés en organisations paysannes de base (OPB) et reçoivent des visites des techniciens dans leurs parcelles expérimentales, pépinières de palmier à huile, verger expérimental ou plantation de palmier à huile.

En l'absence des nouvelles conventions de subside signées avec les services techniques de l'Etat qui assurent l'accompagnement technique des agriculteurs sur terrain c.à.d l'IPAPEL et l'IPDR, le PRODAKOR a travaillé avec eux en régie et le nombre de ces agents a largement été revu à la baisse, car l'intervention se mettait déjà en position de clôture. De 309 agents au plus fort de l'accompagnement pour les deux services, PRODAKOR n'a pu travailler qu'avec 66 agents, dont 43 agents de l'IPAPEL et 23 agents de l'IPDR.

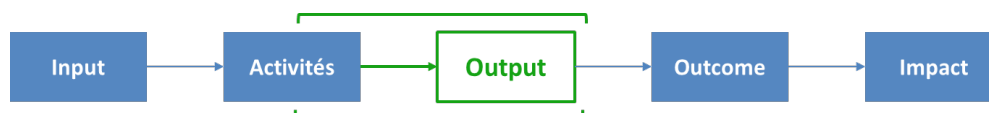
Cette situation devra changer pendant la phase de transition, pour permettre la reprise totale et complète des activités d'accompagnement. Le reste de problème à régler par la partie congolaise en matière d'accompagnement des agriculteurs est

celui de trouver des voies et moyens pour trouver des possibilités de financement permanent pour soutenir cette activité.



Distribution des équipements de travail (vélos, bottes, imperméables et cartable avec documents de travail) aux moniteurs de l'IPAPEL pour l'accompagnement des agriculteurs.

3.4 Performance de l'output 2



En 2019, les efforts pour cet output ont été focalisés sur l'utilisation des services et d'entreposage des produits agricoles, de vente groupée et de transformation, mis à la disposition de 4 unions des OPB par le Programme. Ces unions sont :

- UADAT, à Nkuadi, dans le territoire de Tshilenge ;
- PRODDIM, à Kanyenga, dans le territoire de Ngandajika ;
- CIPOUD, à Kamanda Kadile, dans le territoire de Luilu et
- FUTULUKAY, à Luputa, dans le territoire de Luilu.

Les activités dans cet output ont longtemps souffert des passations tardives des marchés publics et des délais très longs de livraison des équipements. Finalement les hangars ont pu être construits en 2019, les équipements ont été livrés, mis en place, essayés et livrés aux bénéficiaires la même année.

Les indicateurs de cet output ont également été revus et retenus au nombre de trois en 2018. Il s'agit de :

- *Pourcentage d'agriculteurs qui utilisent le service de vente groupée des produits agricoles ;*

- *Pourcentage d'agriculteurs qui transforment leurs produits avant la commercialisation et*
- *Pourcentage d'agriculteurs qui entreposent leurs produits dans des structures d'entreposage adaptées.*

Le premier suivi de ces indicateurs vient de démarrer en 2019 et les résultats sont consignés dans le tableau n° 5 ci-dessous.

3.4.1 Progrès des indicateurs

Tableau n° 5 : Suivi des indicateurs de l'output 2

Output 2 : Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés				
<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur année 2019</i>	<i>Valeur année 2020</i>	<i>Valeur année 2021</i>	<i>Valeur cible année 2022</i>
1. Pourcentage d'agriculteurs qui utilisent le service de vente groupée des produits agricoles	68			80
2. Pourcentage d'agriculteurs qui transforment leurs produits avant la commercialisation	39			80
3. Pourcentage d'agriculteurs qui entreposent leurs produits dans des structures d'entreposage adaptées	68			80

Il est important de signaler que le suivi de ces indicateurs s'est fait essentiellement au sein et autour des unions des OPB accompagnées par l'intervention dans un rayon de 2 km, pour la simple raison que les services de stockage, de transformation et de vente groupée pour les agriculteurs regroupés en associations ne se faisaient pas avant le démarrage des activités de PRODAKOR. Certes les agriculteurs conservent leurs produits, les transforment et les vendent, mais plutôt de manière individuelle, pas dans une association, dans un groupe homogène qui leur permet de prendre de la force et de défendre leurs intérêts, surtout vis-à-vis des commerçants acheteurs comme cela se fait maintenant. Les données récoltées sur terrain montrent que très rapidement les agriculteurs ont adhéré volontiers au service de vente groupée de leurs produits, car ils négocient avec les acheteurs en bonne position. De même ils ont vite adhéré au service d'entreposage de leurs produits dans les 3 dépôts construits actuellement.

Par contre l'utilisation du service de transformation des produits agricoles offerts par les Unions est encore modeste, parce que les machines de mouture de maïs sont en grand nombre dans le milieu, même si la qualité des produits ne pas équivalente à celle produite par les équipements des Unions, mais aussi parce que les capacités de traitement installées au sein des Unions sont encore faibles.

3.4.2 État d'avancement des principales activités

Tableau n° 6 : Etat d'avancement des activités de l'output 2

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardés	En sérieux retard
Sous-résultat 2.1 : Les OPA et groupements disposent des équipements de transformation et de stockage				
2.1.1. Financer des équipements et de petites infrastructures de stockage et de transformation		x		
2.1.2. Accompagner les bénéficiaires dans la gestion et la maintenance des investissements		x		
2.1.3. Renforcer les compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership féminin		x		
Sous-résultat 2.2 : Les capacités des OPA et faïtières dans la commercialisation sont améliorées				
2.2.1. Mettre en place un dispositif performant d'information sur les prix, les marchés et les statistiques agricoles à l'échelon des zones prioritaires		x		
2.2.2. Améliorer les capacités des OPA et de leurs faïtières dans la commercialisation		x		

Comme le tableau n° 6 ci-dessus le montre, toutes les activités prévues, notamment la **construction des hangars** qui abritent les machines de traitement des produits agricoles, les **dépôts de stockage**, la **fourniture et l'installation** de tous les équipements, se sont réalisées dans les délais.



Site de l'union UADAT à Nkuadi dans le territoire de Tshilenge où on peut voir le dépôt de stockage des produits (derrière le véhicule), le hangar des machines de transformation de maïs grain en farine (au milieu) et le hangar du malaxeur motorisé d'extraction d'huile de palme (au fond).

Les machines de transformation de maïs grain en farine et celles d'extraction d'huile de palme ont été livrées en fin 2018 et début en 2019. Elles ont été toutes installées et sont déjà opérationnelles, après la formation des utilisateurs.

Le système d'information sur les marchés (SIM) et sur les prix (SIP) a été installé et est opérationnel dans la zone. Les agriculteurs se servent des informations provenant de ce système pour déterminer le meilleur moment de vente de leurs produits gardés en stock et vendus de manière groupée. Cependant le système de suivi des statistiques de production, de transformation et de commercialisation n'est pas encore au point. Il pourra faire l'objet d'attention pendant la phase de transition.

L'accompagnement des Unions bénéficiaires de ces infrastructures et équipements se poursuit, afin de renforcer leurs capacités de gestion ainsi que la transparence dans la gestion des biens collectifs, car très souvent ce sont des insuffisances en matière de gestion qui causent la faillite de ce genre d'initiatives. Un coaching rapproché est assuré auprès des gestionnaires des Unions.

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

3.4.3.1 : Les OPA et groupements disposent des équipements de transformation et de stockage

Si en 2017 et 2018, les actions dans le cadre de l'output 2 s'étaient limitées surtout à la vente groupée des produits agricoles, en 2019 les agriculteurs ont eu la possibilité de vendre des produits transformés ayant une meilleure valeur ajoutée. Il s'agit de la farine de maïs de qualité, de la variété MUS, très appréciée par les consommateurs et de l'huile de palme.

1° Transformation du maïs grain en farine

Les statistiques comprises dans le tableau ci-dessous renseignent une évolution notable dans ce domaine en cette année 2019, car la transformation des produits agricoles dans les Unions des OPB, n'existait pas avant 2019. On est donc parti de zéro pour avoir les résultats qui sont présentés au tableau n° 7.

Tableau n° 7 : Quantité de farine de maïs produite et valeur monétaire

Unions	Nbre OPB impliquée	Nbre personnes impliquées	Produits transformés			
			Maïs (kg)	Farine (kg)	Rendement (%)	Valeur farine (USD)
CIPOUD	2	6	2 019	1 514	89	1 376
FUTULUKAYI	1	4	266	200	75	218
PRODDIM	6	49	18 256	14 422	79	13 111
UADAT	0	6	333	290	87	351
TOTAL	9	65	20 874	16 426	--	15 056
<i>Moyenne</i>					82,5	

Ces données récoltées auprès des Unions montrent que celles-ci ont pu moudre 20 874 kg de maïs grain et ont obtenu 16 426 kg de farine de bonne qualité, avec un rendement d'environ 82%, alors que la norme pour ce type des petits équipements est

de 75 % de rendement. Ce qui est une très bonne chose, car les machines sont encore neuves.

Les Unions ont réalisé les recettes de 15 056 USD pour les 16 tonnes de farine vendus en saison B 2019, c.à.d pour la production réalisée entre les mois de février et mai 2019. Une mention spéciale pour l'union PRODDIM de Kanyenga dans le territoire de Ngandajika, qui a traité 87% de la quantité de maïs grain et la même hauteur des recettes avec 13 111 USD sur les 15 056 USD de total.

Signalons que 1 kg de maïs grain qui devrait être vendu à 0,5 USD par le paysan aux commerçants a été vendu à 1,4 USD en produit fini (farine de qualité) aux consommateurs après transformation par les Unions des OPB. Non seulement à cause de la valeur ajoutée de la farine, mais c'est aussi à cause de la carence du maïs sur les marchés que le prix a rapidement galopé.



Décortiqueur de maïs grain pour l'obtention de farine de qualité à fine mouture

2° Extraction d'huile de palme

Les nouvelles palmeraies réalisées avec le palmier CIRAD étant encore en phase de démarrage de la production, donc une production des régimes de noix de palme encore négligeable, les agriculteurs se sont contentés d'extraire l'huile à partir de noix Dura qui existent dans le milieu.

Les statistiques récoltées auprès des Unions montrent que près de 155 personnes au total ont recouru aux équipements fournis par PRODAKOR c.à.d 3 malaxeurs motorisés et 1 presse motorisée, pour réaliser leurs opérations d'extraction d'huile.

Tableau n° 8 : Quantité d'huile de palme produite par les unions des OPB

UNIONS	Nbre OPB impliquées	Nbre personnes impliquées	Production d'huile de palme		
			Quantité de noix traitées (kg)	Quantité d'huile produite (kg)	Rendement d'extraction (%)
FUTULUKAYI	2	12	10 950	2 426	22
UADAT	0	143	16 900	4 281	25
TOTAL		155	27 850	6 707	--

Sur les trois Unions ayant bénéficié des équipements d'extraction d'huile de palme, à savoir UADAT à Tshilenge, PRODDIM à Kanyenga et FUTULUKAY à Lusuku, seule PRODDIM n'a pas travaillé avec ses machines, car les palmeraies des membres sont encore jeunes et il n'y a pas une grande production des noix ordinaires aux alentours.



Malaxeur motorisé d'extraction d'huile de palme (village Kanyenga, territoire de Ngandajika)

L'union UADAT a produit près de 4 tonnes d'huile de palme à l'aide d'un malaxeur motorisé et avec un rendement d'extraction de 25%, alors que l'union FUTULUKAY a produit environ 2,5 tonnes d'huile de palme à l'aide d'une presse à huile, une technologie d'extraction différente du malaxeur motorisé et le taux d'extraction de la presse est de 22%.

Il faut signaler que le rendement du malaxeur et celui de la presse dépasse largement le rendement de l'extraction avec le malaxeur artisanal, qui se situe autour de 10 à 12%. Mais les rendements d'extraction d'huile obtenus par les unions sont inférieurs, mais non loin des rendements des unités industrielles qui se situent entre 28 à 32%.



Presse motorisée d'extraction d'huile de palme (Village Lusuku, territoire de Luilu)

L'enquête réalisée en décembre 2019 démontre que 31 ménages soit 16,5% sur les 187 enquêtés, dont 15 femmes, ont recouru à ces équipements pour extraire leur huile. Ces équipements d'extraction d'huile ont réduit sensiblement de temps de travail qui était de 6 heures, en extraction artisanale, pour 100 kg de noix de palme, de la cuisson des noix à la clarification d'huile, il a été réduit à 2 heures 30 minutes. La motorisation de ces machines a considérablement réduit la pénibilité de travail, surtout pour les femmes, mais a aussi permis d'éloigner les enfants qui participaient aussi au tournage manuel du manège du malaxeur traditionnel (comme le montre la photo ci-dessous) dans les Unions qui ont bénéficié des équipements fournis par PRODAKOR. D'ailleurs ces machines sont manipulées par les hommes, membres de ces Unions. Ce qui permet aux femmes de bénéficier d'un allègement appréciable de leurs tâches.



Tournage du manège de malaxeur traditionnel à la force musculaire des femmes et jeunes filles

Le faible taux d'utilisation de ces équipements est occasionné par les distances que doivent parcourir les ménages agricoles (2 km parfois) avec leurs noix pour atteindre le site où est installée la machine d'extraction.

Pour résoudre ce problème, il faudra augmenter les unités d'extraction d'huile pour rapprocher les exploitants agricoles des sites d'extraction. Dans ce cas, le malaxeur motorisé sera privilégié à cause de son rendement à l'extraction plus intéressant que la presse. Et pendant la phase de transition, l'intervention pourra envisager l'appui avec quelques moyens de transport pour faciliter l'alimentation du site d'extraction d'huile en noix de palme dans le territoire de Ngandajika. Quelques motos remorques ou alors des charrettes tirées par des bœufs, sur des courtes distances, pourront aider grandement dans le cadre de l'émergence d'un pôle de développement dans ce territoire, en rapport avec la stratégie de Développement local qui est envisagée.

2.1.3. Renforcer les compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership féminin

Dans ce domaine, les Experts nationaux, en charge du volet Genre et du volet conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles, travaillent en synergie, car l'OPB des femmes PFP, située à Luputa, entreprend pratiquement les mêmes travaux que ceux réalisés par les unions des OPB au niveau de l'output 2.

Ainsi, outre l'appui-conseil en gestion, cette OPB a bénéficié d'un malaxeur motorisé d'extraction d'huile de palme et d'une unité de fabrication de savon. Les résultats de la production et de rendement de ces machines seront donnés en détails à la section concernant l'output 4.

Sous-résultat 2.2 : Les capacités des OPA et faïtières dans la commercialisation sont améliorées

2.2.1. Mettre en place un dispositif performant d'information sur les prix, les marchés et les statistiques agricoles à l'échelon des zones prioritaires

Un système d'information de marché (SIM) simplifié a été mis en place depuis 2018 et il a continué à fonctionner normalement en 2019, dans la zone d'intervention du PRODAKOR.

En dehors des frais liés à la préparation, à l'installation et au démarrage du système pris en charge par le PRODAKOR, actuellement le fonctionnement de ce système est totalement pris en charge par les unions des OPB elles-mêmes. Le système fonctionne en parfaite autonomie.

Ce système simple utilise les outils suivants :

- **Les tableaux d'affichage** des prix de produits agricoles des différents marchés. Ces tableaux sont installés dans 12 marchés de la zone situés dans les deux provinces, le Kasai Oriental et la Lomami ;
- **Les téléphones portables**, pour l'envoi des SMS sur les prix des différents produits dans chacun de 12 marchés. Ces SMS sont envoyés auprès des points focaux qui centralisent ces informations et les inscrivent manuellement sur les tableaux pour informer le grand public. Les unions prennent en charge le paiement de crédit de téléphone pour les communications ;
- **Les fiches des offres et de demandes** de produits agricoles, afin de faciliter les transactions entre les vendeurs et les acheteurs.



Réunion d'échange d'informations des représentants des OPB membres de l'union CIPOUD, avant la mise en service du dépôt de stockage des produits agricoles (village Kamanda Kadila, territoire de Kandakanda, Province de Lomami).

1.2.2. Améliorer les capacités des OPA et de leurs faïtières dans la commercialisation

L'activité de vente groupée des produits agricoles a pour objectif d'améliorer la position des agriculteurs dans les chaînes de valeur, en luttant, notamment contre les unités de mesure illégales et la fixation de prix des produits par les plus forts, c.à.d les commerçants. La vente groupée permet aux agriculteurs de se créer une place dans les rapports de force de la loi de l'offre et de la demande.

Au cours de l'année 2019, 4 unions des OPB ont été accompagnées en matière de commercialisation des produits agricoles de leurs membres en vente groupée. Cette opération a concerné cette fois près de 23 OPB membres de ces unions, sur un total de 92. Et elles ont regroupé 216 927 kg de maïs grain, 25 209 kg de niébé et 142 100 kg de cossettes de manioc pour la vente pendant les deux saisons agricoles de 2019.

Tableau n° 9 : Quantités des produits agricoles vendus par les unions en vente groupée

Unions	Nbre OPB impliquées	Nbre personnes impliquées	Quantité des produits vendus					
			Maïs (kg)	Valeur (USD)	Niébé (kg)	Valeur (USD)	Manioc (kg)	Valeur (USD)
CIPOUD	2	39	20 444	17 236	7 500	9 091	126 800	57 636
FUTULUKAYI	4	34	10 748	6 514	465	469	13 000	5 909
PRODDIM	6	28	101 006	53 752	0	0	0	0
UADAT	11	29	84 729	41 242	17 244	94 004	2 300	1 045
TOTAL	23	128	216 927	118 744	25 209	103 564	142 100	64 591

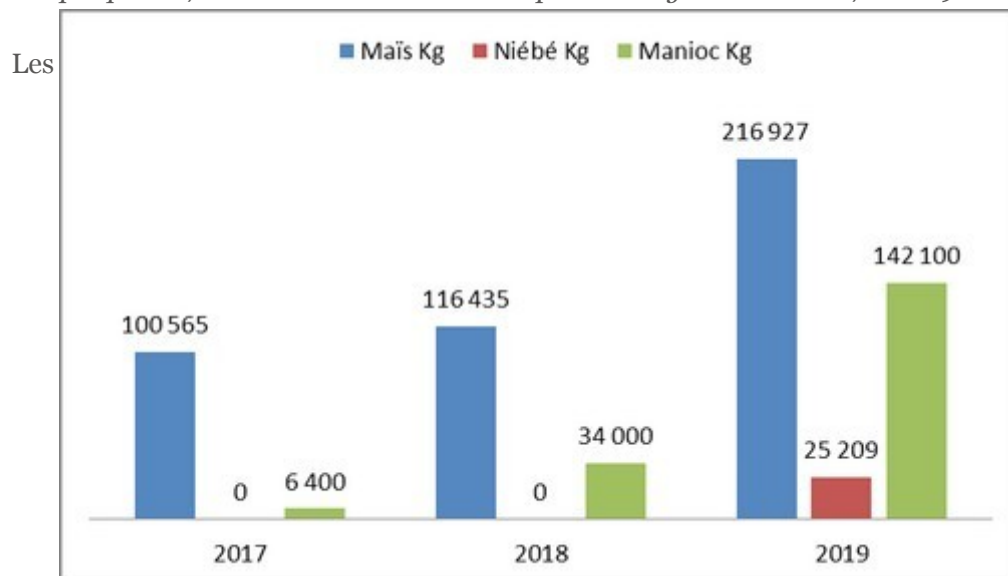
Ce tableau nous montre qu'en dehors des produits transformés, les unions des OPB ont vendu également des produits bruts en vente groupée et que cette stratégie ayant montré son efficacité, les agriculteurs y adhèrent de plus en plus et les quantités des produits vendus vont croissantes d'année en année. C'est ainsi qu'en cette année 2019, plus de 219 tonnes de maïs, 25 tonnes de niébé et 142 tonnes de manioc ont été vendues.

Pour le maïs, l'union PRODDIM de Ngandajika a vendu la moitié de la quantité totale, mais malheureusement elle a réalisé peu des recettes par rapport à l'union UADAT de Tshilenge, qui est très proche de Mbuji Mayi (environ 55 km) et qui a profité d'une conjoncture favorable due à la forte pénurie de cette denrée pendant les mois d'août à décembre 2019, avec des pics de carence en octobre et novembre 2019. Les prix ont fortement grimpé et ces unions ont réalisé des recettes intéressantes, particulièrement l'union UADAT de Tshilenge qui a obtenu un marché d'approvisionnement des organismes humanitaires en maïs pour l'assistance des déplacés de la province voisine du Kasai Central.

Avec les trois types de produits à savoir, **le maïs, le niébé et le manioc**, vendus en groupe, les unions ont réalisé des recettes totales à hauteur de 286 899 USD. Ce qui est très intéressant pour les agriculteurs.

Comparativement aux années 2017 et 2018, les quantités de produits vendus en 2019 ont augmenté du simple au double et très fortement pour le niébé. Cela est dû à l'adhésion totale des agriculteurs qui ont saisi cette technique comme une planche de salut pour eux. Aujourd'hui ils sont organisés et vendent mieux leurs produits.

Graphique n° 7 : Evolution des ventes des produits agricoles de 2017 à 2019



résultats ci-haut montrent une augmentation importante des produits des opérations de vente groupée. Ce qui démontre l'intérêt que les agriculteurs commencent à accorder à ce système.



Quelques sacs de maïs stockés dans le dépôt en prévision de l'opération de vente groupée (village Kanyenga, territoire de Ngandajika).

La **vente groupée des produits** et la **commercialisation de produits finis** par les agriculteurs semblent avoir été les deux activités qui ont répondu

favorablement, pour le moment, à l'atteinte de l'output 2 et de l'outcome. Ces deux activités vont se poursuivre et seront renforcées.

Ces activités ont créé aussi de l'emploi rémunéré autour des Unions des OPB et des unités de transformation. Ces emplois ont plus bénéficié aux femmes, notamment : *le sarclage de champs de plus de 5 hectares, le triage de maïs grain avant traitement et le conditionnement dans des sacs, avant la vente.*

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

A partir de 2019, le PRODAKOR avait retenu trois indicateurs pour le suivi des changements dans ce résultat, qui sont :

- *Pourcentage d'OPB autonomes sur le plan technique et organisationnel qui fournissent des services de qualité auprès de leurs membres ;*
- *Pourcentage des agents des deux administrations (IPAPEL et IPDR) appuyés par PRODAKOR qui ont amélioré leurs capacités d'appui conseil technique et de structuration au niveau des organisations paysannes et*
- *Nombre de notes produites par les services techniques à l'intention des autorités provinciales pour le pilotage du secteur agricole.*

Le suivi qui est réalisé en cette année 2019 est repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 10 : Suivi des indicateurs de l'output 3

Output 3 : La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée				
Indicateurs	Valeur année 2019	Valeur année 2020	Valeur année 2021	Valeur cible année 2022
1. Pourcentage d'OPB autonomes sur le plan technique et organisationnel qui fournissent des services de qualité auprès de leurs membres	44			50
2. Pourcentage des agents des deux administrations (IPAPEL et IPDR) appuyés par PRODAKOR qui ont amélioré leurs capacités d'appui conseil technique et de structuration au niveau des organisations paysannes	10			15
3. Nombre de notes produites par les services techniques à l'intention des autorités provinciales pour le pilotage du secteur agricole	0			9

L'équipe technique du PRODAKOR a pu récolter les données sur les trois indicateurs, mais le troisième indicateur n'a pas évolué car aucune note technique n'a été produite par les services techniques, notamment l'IPAPEL et l'IPDR à l'intention des autorités pour l'appui à l'élaboration des politiques agricoles de deux provinces. Le PRODAKOR a démarré son appui auprès de ces deux services pour les aider à rédiger

ces notes techniques, mais ce travail n'est pas arrivé à son terme. Si à partir de 2020, 3 notes techniques peuvent être rédigées par ces services chaque année, ça serait déjà un effort à soutenir.

Quant à l'appui à l'accompagnement des OPB en 2019 pouvant les conduire au niveau III de l'autonomie complète, 38 OPB avaient été retenues en 2018, sur un total de 1 549 OPB, pour passer au niveau III. L'évaluation du niveau d'autonomie a porté sur ces 38 OPB réellement accompagnées en 2019. Et 17 parmi elles peuvent être considérées comme ayant atteint le niveau III, même s'il y a encore un travail complémentaire à faire pour les amener à l'autonomie complète. C'est pourquoi cet indicateur ne donne que 44%.

C'est un travail de longue haleine, qui prendra beaucoup de temps, surtout que le taux d'analphabétisme est assez élevé. L'accompagnement ne peut avancer qu'au rythme des bénéficiaires, pour être sûr que les résultats seront garantis dans la durée.

Quant aux OPB de niveau 1 et 2, leur accompagnement n'était intervenu qu'au dernier trimestre de l'année (octobre, novembre et décembre 2019) suite à la restriction budgétaire de 2018 et aux possibilités de clôture de l'intervention en 2019, qui ont perturbé les possibilités de signature de convention de subside avec les administrations qui réalisaient ce travail sur terrain. Bien qu'ayant travaillé avec ce petit noyau, nous signalons qu'il y a des avancées significatives en ce qui concerne le service rendu aux membres par les OPB. Pour la phase de transition, le PRODAKOR devra poursuivre l'effort d'évaluation des OPB, de manière à identifier et à renforcer l'accompagnement de celles qui montrent des progrès réels vers l'autonomie.

Signalons qu'après avoir travaillé sur une large échelle, le PRODAKOR est en train de se concentrer actuellement sur les acteurs qui peuvent réellement impulser le changement, au lieu de saupoudrer son appui dans toute la zone, ce qui risque d'avoir très peu d'impact. C'est pourquoi il travaillera plus avec les agriculteurs de référence, les OPB dynamiques et les unions des OPB qui semblent devenir actuellement des petits pôles de développement dans le milieu où elles sont installées.

L'enquête réalisée en décembre 2019 pour évaluer le premier indicateur a démontré que sur les 60 OPB interrogées, 47 OPB soit 78% rendent services aux membres ; donc elles commencent de plus en plus à comprendre leur rôle par rapport aux réponses que ces organisations sont censées apporter à leurs membres et qui justifient leur existence. Cette compréhension aidera certainement dans le processus d'autonomisation des OPB en cours.

Concernant le renforcement des capacités des agents des deux administrations (IPAPEL et IPDR) appuyés par PRODAKOR dans le service d'appui conseil technique et de structuration au niveau des organisations paysannes, cette enquête a montré qu'environ 10% seulement des interrogés ont effectivement renforcé leurs capacités, d'animation, de suivi sur terrain, collecte des données et de rapportage. Les agents qui ont réellement renforcé leurs capacités sont de la catégorie des moniteurs agricoles pour l'IPAPEL, qui sont en contact direct avec les ménages agricoles et les chefs de cellule au niveau de l'IPDR qui viennent en appui aux Servicom. Ces derniers ont montré beaucoup de lacunes dans leur travail.

Ce faible pourcentage d'agents de deux administrations ayant renforcé leurs capacités mentionnées dans le tableau n° 10 s'explique aussi par le fait que pour l'année 2019, le PRODAKOR a travaillé seulement avec les agents qui accompagnent les OPB du niveau 3. Malgré ce faible pourcentage, nous disons qu'il y a une grande amélioration de la part de ces agents étatiques, comparativement à leur situation de départ dans le processus d'accompagnement. Des efforts restent à fournir pour les capaciter davantage.

3.5.2 État d'avancement des principales activités

Tableau n° 11 : Suivi de l'état d'avancement des activités

Principales activités	État d'avancement :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1 Améliorer la collecte et l'échange d'information sur les interventions du secteur agricole		x		
2 Améliorer la concertation entre les différents acteurs du secteur agricole et suivi des interventions			X	
3. Appuyer la capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole afin d'harmoniser les approches et d'augmenter l'impact des interventions			X	
4. Appuyer un processus des structurations des OPA et des unions et faitières		x		

Ce tableau nous indique que deux activités ont connu des retards d'exécution sur terrain. Il s'agit de l'amélioration de la concertation entre acteurs, car les cadres formels que sont les CARG n'ont jamais fonctionné. Leurs dirigeants ayant refusé de souscrire à la démarche **Bottom-up** pour l'installation des CARG au niveau des secteurs. L'autre activité, c'est la capitalisation des expériences qui est liée aussi à la production des notes techniques et autres documents d'information sur les succès et les échecs de l'intervention. Ce travail a connu des retards importants de mise en œuvre suite à des perturbations diverses et à l'amenuisement des ressources humaines de l'intervention, dû à un « *turn over* » important. Et chaque fois que l'intervention enregistre un départ, c'est une bonne part de la mémoire qui s'en va.

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

En 2019, la structuration des OPB a été focalisée sur les 38 OPB sélectionnées en 2018 pour passer au niveau 3, qui est celui de l'autonomie complète. Ces 38 OPB ont été accompagnées sur base d'un outil d'évaluation de performance technique et organisationnelle comportant quatre critères à savoir : **maturité** (capacité d'une OPB à s'organiser), **gouvernance** (capacité d'une OPB à gérer les différentes ressources : humaines, matérielles et financières), **autonomie** (capacité d'une OPB à mobiliser les ressources) et **types d'appuis** (différents services à rendre aux membres).

Pour assurer un accompagnement efficace et adapté à ces OPB, une évaluation a été faite en leur faveur, les forces et faiblesses ont été identifiées pour chacune d'elles. A la fin de cette évaluation, 17 OPB sur 38 ont été sélectionnées comme meilleures OPB de niveau III. Un accompagnement de proximité de ces 17 OPB a été assuré avec un plan de renforcement des capacités élaboré sur base de faiblesses identifiées.

A ce jour, ces 17 OPB ont des objectifs clairs, précis et réalisables, partagés par tous les membres. Elles disposent chacune de différents documents pour leur gestion transparente et efficace à savoir : les statuts et règlement intérieur conforme à la loi 004 de juillet 2001 qui régit les ASBL en RDC, le plan de travail annuel, le budget, le bilan, le compte d'exploitation ainsi que les outils de gestion administrative et financière.

Les Délégués techniques (DT) de ces OPB assument correctement leurs rôles. Pour assurer leur autonomie complète, il est prévu un renforcement de leurs capacités techniques et organisationnelles, en vue de leur permettre de jouer le rôle d'animateurs endogènes dans les zones où les Unions n'existent pas encore.

Tandis que dans les zones où il y a des Unions, les animateurs endogènes seront choisis par elles pour accompagner les OPB dans un rayon de 15 km autour de chaque union. Il est prévu, un nombre de 10 OPB à accompagner par un animateur endogène. Ces animateurs endogènes travailleront comme des interfaces des Servicom, à l'image des DT qui travaillent comme interfaces des moniteurs agricoles et qui accompagnent valablement les OPB quand les moniteurs agricoles sont en itinérance ailleurs.

En rapport avec les services à rendre aux membres, il y a une nette amélioration, car chaque OPB rend au moins un service à ses membres à savoir :

- *L'organisation de ristourne des travaux champêtres* pour chaque saison agricole. Cette pratique permet aux membres d'élargir les superficies de leurs champs à moindre coût ;
- *L'octroi des crédits aux membres sans intérêt de remboursement* pour leur permettre de résoudre certains problèmes dans le cadre de leurs activités agricoles. Le fonds de crédits provient des recettes obtenues de la vente des produits de champs collectifs et des parcelles expérimentales, des cotisations mensuelles et autres activités génératrices de recettes initiées par ces OPB ;
- *L'organisation de métayage des bêtes et de semence*, cela permet aux membres des OPB de faire l'élevage et d'accéder aux semences de qualité sans beaucoup des difficultés ;
- *Le labour mécanisé (avec le tracteur) des champs des membres* (Disanka, Kantuntu, Manyonga et GEAK 1er) et l'organisation de la culture attelée (GEAK 1er, CALIKAK, Yamba), pour ceux qui disposent de grandes superficies agricoles. Signalons que les OPB qui recourent à ce labour mécanisé sont essentiellement dans les territoires de Ngandajika et de Luilu, dans la province de Lomami.

En considérant ces différents services rendus par les OPB à leurs membres, on constate que ces OPB progressent lentement mais sûrement vers leur autonomie.

Le résultat de l'enquête organisée en 2019 pour évaluer le niveau de l'atteinte de l'indicateur 1 où 78% (voir tableau ci-dessous) des interrogés ont répondu positivement sur cette question des services rendus par leur OPB en leur faveur. Le résultat de cette enquête vient appuyer cette confirmation.

Tableau n° 11 : Répartition des enquêtés par niveau d'autonomisation

Catégorisation d'OPB par niveau	Nombre d'OPB concernées par l'enquête	Nombre d'OPB qui rendent services aux membres	% d'OPB qui rendent services aux membres
Niveau 1	5	2	40
Niveau 2	22	15	68
Niveau 3	33	30	90
Total	60	47	78

Certaines OPB tendent vers l'autonomie financière, cela se manifeste par la diversité des sources de financement (*cotisation mensuelle, recettes obtenues par le champ communautaire*), élargissement de champs communautaires (Disanka, Kantuntu, APESA, GEAK, Manyonga, CUMORAH, la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement avec les fonds propres ainsi que les respects des règles et procédures mises en place pour la gestion des fonds.

Quant aux 21 autres OPB sur les 38 sélectionnées en 2018, leur accompagnement de proximité est assuré par les chefs de cellules. Ces derniers ont été renforcés en

capacité technique et organisationnelle sur les différents thèmes identifiés en rapport avec leurs faiblesses. Pour aider ces OPB à améliorer leur performance, une méthode d'accompagnement focalisé sur les échanges d'expérience avec les 17 autres OPB ainsi que le coaching seront appliqués en 2020.

S'agissant des OPB du niveau 1 et 2, leur accompagnement n'était intervenu qu'au dernier trimestre de l'année 2019 suite à la restriction budgétaire. Le nombre des OPB à accompagner a été réduit à 10 pour un agent de l'Etat. L'accompagnement de ces OPB a été assuré uniquement par les chefs de cellule (agents ITDR) et les agronomes de secteurs (agents ITAPEL) sur base d'une fiche d'activité élaborée par l'équipe PRODAKOR.

Toutes les activités menées contribuent à l'atteinte de l'output, car elles ont permis à certains dirigeants des OPB de prendre des initiatives pour la bonne marche de leurs organisations. Il y a un début d'appropriation des actions de ces OPB par les membres (et par les dirigeants surtout). Certaines OPB non accompagnées ont amélioré leurs performances techniques et organisationnelles selon les résultats de l'enquête.

Par contre, il a été constaté aussi dans quelques OPB, le manque de transparence dans la gestion de fonds ainsi que le non-respect des règles et procédures de gestion. Les dirigeants de ces OPB, les gèrent comme étant leurs affaires privées. Le taux élevé membres analphabètes est un élément favorisant la mauvaise gestion de ces OPB. Des efforts d'accompagnement vont être entrepris pendant la phase de transition pour corriger ces lacunes.

3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

La révision des indicateurs des résultats opérés en 2018 a permis de retenir deux indicateurs pour l'output 4 liés au leadership féminin. Il s'agit des indicateurs ci-après :

1° Nombre des femmes qui émergent comme agricultrices de référence

2° Nombre d'OPB de femmes ayant une activité économique qui produit des revenus mensuels partagés par les membres

Le premier suivi a été effectué en cette année 2019, qui va constituer la ligne de base pour la période de transition qui va commencer en 2020.

Tableau n° 12 : Suivi des indicateurs de l'output 4

Output 4 : Le leadership des femmes rurales est renforcé				
Indicateurs	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Cible finale (2022)
Nombre des femmes qui émergent comme agricultrices de référence	39			50

Nombre d'OPB de femmes ayant une activité économique qui produit des revenus mensuels partagés aux membres	1			6
--	---	--	--	---

Le PRODAKOR a identifié dans l'ensemble de sa zone d'intervention 290 agriculteurs dynamiques qu'on peut considérer comme des « *agriculteurs de référence* », parmi lesquels il y a 117 qui pratiquent les cultures vivrières, 76 ont des vergers de palmier à huile bien suivis et entretenus selon les normes techniques recommandées et 97 sont des producteurs des semences de qualité (agrimultiplicateurs).

De ces 290 agriculteurs dynamiques identifiés, il y a 39 femmes (soit 13%), dont 11 qui font les cultures vivrières, 5 ont des vergers de palmier à huile et 23 sont des agrimultiplicatrices des semences des cultures vivrières.

L'enquête réalisée en décembre 2019 pour évaluer le premier indicateur montre que sur 173 femmes interviewées, 137 d'entre-elles soit 79% ont répondu positivement pouvoir connaître au moins une femme émergeant comme agricultrice de référence ou modèle. Ce résultat montre bien que ces femmes sont effectivement connues dans le milieu et émergent comme leaders dans leur travail.

La sensibilisation des OPB sur les capacités des femmes à nourrir l'ensemble de la société congolaise, par le fait même qu'elles sont les actrices majeures de la production agricole dans nos milieux ruraux, et qu'il est bon que leur travail soit reconnu et valorisé, et aussi les appuis ponctuels en intrants accordés aux femmes qui avaient des capacités dans ce domaine, ont fait que certaines d'entre elles puissent émerger comme leaders, par la qualité de leur travail.

Pour ce qui est du deuxième indicateur, il y a 22 micro-entreprises des femmes qui avaient été identifiées dans la zone et il y a une seule OPB, dénommée PFP, qui a reçu des appuis qui l'ont aidée à devenir performante. Cette dernière était suffisamment avancée dans l'organisation et dans l'effectivité de ses travaux. Cette OPB produit effectivement des recettes mensuelles qui sont partagées entre les membres.

Les données récoltées sur terrain en décembre 2019 montrent que sur les 173 femmes enquêtées, il ressort que 90 d'entre-elles, soit 52%, sont membres des OPB des femmes. Et de ces 90 femmes, 6 seulement soit 6,6% ont reconnu que leurs OPB organisent les activités dont les revenus mensuels sont partagés aux membres. Ce taux est encore très faible à ce jour.

3.6.2 État d'avancement des principales activités

Tableau n° 13 : Suivi de l'état d'avancement des activités de l'output 4

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Sous-résultat 4.1 : Environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé				
1 Appuyer les espaces d'échanges entre les hommes et les femmes sur la division des tâches et responsabilités dans le secteur agricole		X		
2 Appui au conseil provincial de la femme		X		

Sous-résultat 4.2: Environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère publique est créé				
3. Appui à la division Genre et Enfant, à l'IPAPL pour renforcer les synergies sur l'intégration du Genre dans la politique sectorielle		x		
4. Élaborer un plan d'action Genre pour le secteur de l'agriculture		x		

Toutes ces activités se sont déroulées dans le temps, comme la majeure partie de toutes les activités de l'intervention, suite à une planification efficace et à une mise en œuvre rigoureuse et concertée de l'ensemble de l'équipe technique du PRODAKOR. Mais l'accent a été mis en 2019 sur les espaces d'échanges entre hommes et femmes, sur l'accompagnement de l'OPB de femmes PFP et sur la matérialisation du Fonds d'Appui aux Initiatives des Femmes (FAIF).

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-Résultat 4.1. Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé.

Sur base des observations faites sur terrain et des échanges avec les associations des femmes, l'équipe du PRODAKOR s'est rendue compte qu'il était difficile dans le contexte du Kasai Oriental et Lomami de parler de leadership de la femme si celle-ci n'est pas outillée pour conquérir de la considération dans la société machiste de ces deux provinces. Pour s'en sortir, il fallait travailler sur deux leviers importants, **le renforcement du pouvoir économique des femmes et leur alphabétisation.**

Concernant le renforcement du pouvoir économique des femmes, le PRODAKOR a commencé par identifier les associations des femmes plus ou moins structurées et disposant d'un minimum de viabilité pouvant permettre de les appuyer. C'est ainsi que 8 associations avaient été identifiées en 2017. Mais seule l'association PFP de Luputa a répondu aux critères leur permettant de prétendre à un appui.

Cette OPB des femmes spécialisée dans la production d'huile de palme et de savons a reçu deux appuis importants du PRODAKOR :

1° *Un malaxeur motorisé pour l'extraction d'huile de palme placé sous un hangar, dans le site d'exploitation situé au village « **Deux collines** » à 14 km de Mwene Ditu sur la Route Nationale n° 1 Kinshasa – Lubumbashi en passant par Mbuji Mayi ;*

2° *Une unité de fabrication de savons composée d'un mélangeur motorisé de pâte de savon et d'une boudineuse. Un hangar a été construit pour abriter ces matériels.*

Cette OPB a bénéficié aussi des formations en gestion des dirigeants et de coaching rapproché pour les aider à améliorer leurs capacités de gestion et d'assurer la prospérité de leur entreprise. Ces équipes de gestion sont mixtes, c.à.d composées des hommes et de femmes, mais ce sont les femmes qui dirigent tout.

Cet appui en équipements et en infrastructures a eu des répercussions positives ci-après :

- *Un meilleur cadre de travail ;*
- *L'augmentation de la capacité de production ;*
- *L'économie de temps et d'énergie ;*

- La diminution des risques dans la manipulation des produits chimiques, souvent dangereux et toxiques ;
- L'interaction positive hommes et femmes dans la répartition des tâches ;
- L'amélioration de la qualité des produits.

1° Appui à l'activité d'extraction d'huile de palme



Malaxeur motorisé d'extraction d'huile de palme de l'OPB PFP (village Deux collines). Collaboration homme-femme dans l'exécution des tâches.

Le suivi des recettes réalisées par cette activité d'extraction d'huile de l'OPB PFP au village « Deux collines » depuis 2018, pris à la même période correspondant à la mise en service du malaxeur donne les résultats ci-dessous.

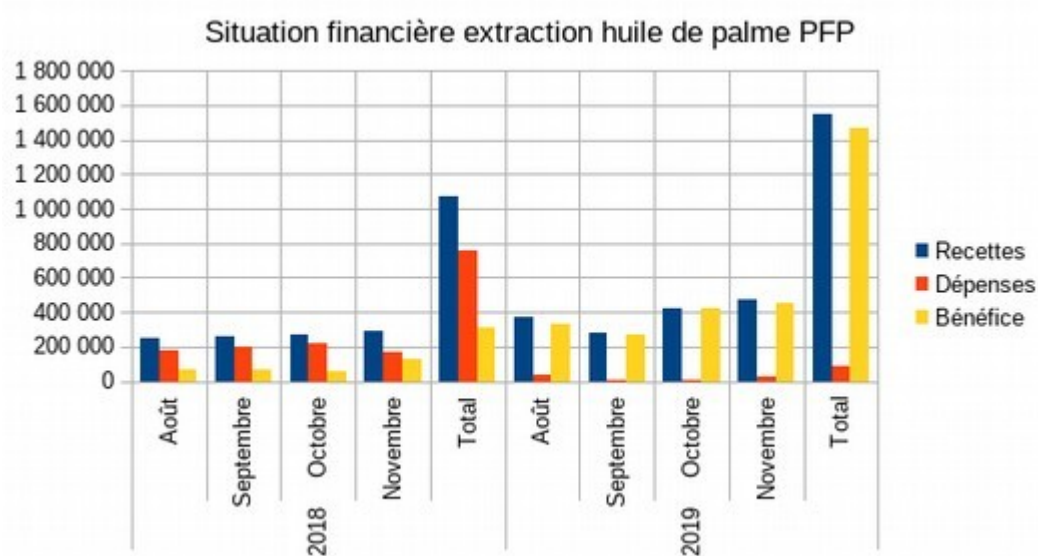
Tableau n° 14 : Suivi financier de l'extraction d'huile de palme au site « Deux collines »

Situation financière extraction d'huile de palme PFP (en CDF)

	2018					2019				
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total
Recettes	245 000	256 250	273 125	291 416	1 065 791	372 000	276 000	425 600	476 672	1 550 272
Dépenses	180 000	195 000	218 000	163 000	756 000	40 000	10 000	7 200	28 100	85 300
Bénéfice	65 000	61 250	55 125	128 416	309 791	332 000	266 000	418 400	448 572	1 464 972

On peut voir dans le tableau n° 14 ci-dessus que les bénéfices ont augmenté en 2019, avec une réduction très sensible des dépenses de production. Ils se sont améliorés, surtout, les deux derniers mois (octobre et novembre) de l'année 2019, avec la maîtrise croissante de l'utilisation des équipements.

Graphique n° 8 : Evolution comparative du niveau des recettes de l'activité d'extraction d'huile de palme de PFP au site « Deux collines »



On voit très clairement dans ce graphique que l'arrivée et la mise en service du malaxeur a eu des effets immédiats sur les finances de cette OPB.

2° Appui à l'activité de production de savons



Boudineuse en action pour le traitement de la pâte à savon (OPB PFP à Luputa, territoire de Luilu)



Mélangeur motorisé de pâte à savon de l'OPB PFP (au fond)

Le suivi des recettes de cette activité de production de savons, à la même période d'arrivée et de mise en service des équipements, comme pour l'activité d'extraction d'huile de palme a donné ce qui suit.

Tableau n° 15 : Suivi financier de la production de savons à l'OPB PFP de Luputa

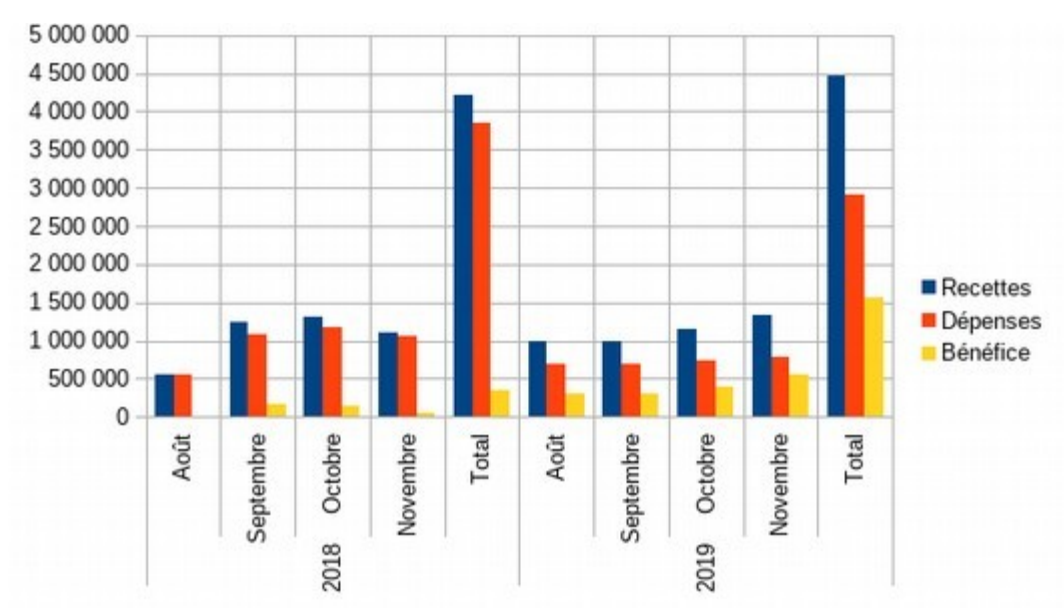
Le tableau n° 15 ci-dessous décrit la situation comparative de 2018 et 2019 à la même période, avant et après l'arrivée des machines.

Situation financière extraction fabrication de savons PFP (en CDF)

	2018					2019				
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total
Recettes	551 500	1 248 000	1 315 300	1 103 700	4 218 500	1 000 000	1 000 000	1 150 000	1 323 000	4 473 000
Dépenses	544 000	1 081 000	1 173 500	1 063 000	3 861 500	690 800	690 800	747 800	772 858	2 902 258
Bénéfice	7 500	167 000	141 800	40 700	357 000	309 200	309 200	402 200	550 142	1 570 742

On peut constater également que les recettes ont significativement augmenté en 2019.

Graphique n° 9 : Evolution comparative du niveau des recettes pour l'activité de fabrication de savons à l'OPB PFP



On peut observer également sur ce graphique que les dépenses d'exploitation étaient importantes en 2018 et consommaient presque toutes les recettes, mais qu'en 2019 ces dépenses ont commencé à baisser sensiblement et le niveau des recettes s'est amélioré.

Sous-résultat 4.2: Environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère publique est créé

Pendant l'année 2019, l'appui aux Divisions Genre, Famille et Enfant des deux provinces a consisté en la matérialisation de l'appui sous forme de la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives des femmes (FAIF).

Ce fonds a soutenu 7 projets présentés par les associations des femmes ou celles qui travaillent au bénéfice des femmes pour un montant total plafonné à 2 500 Euros par projet. Cet appui n'a concerné dans un premier temps que les associations des territoires de Ngandajika (dans la Province de Lomami) et de Tshilenge (dans la Province du Kasaï Oriental).

Les sept projets retenus concernaient les thèmes suivants :

Tableau n° 16 : Projets appuyés par le FAIF en 2019 dans les territoires de Ngandajika et de Tshilenge

Territoires	Titres des projets	Exécutants
01. NGANDAJIKA	01. Le renforcement des capacités des leaders locaux sur la promotion et droits des femmes	ACFIF (Association Ciyamba pour la Formation Intégrale de la Femme)
	02. Le renforcement des capacités des acteurs des médias sur l'image et la promotion des femmes surtout, surtout	PRODI (Projet Ditunga)

	en milieu rural	
	03. L'apprentissage des femmes rurales à l'importance et technique de reboisement (choix des essences... <i>Acacia</i> , <i>Gmelina</i> etc)	COORDICLER Ngandajika (Coordination des Comités Locaux d'Entretien Routier de Ngandajika)
	04. L'accompagnement des ménages à l'élevage des lapins	RDP (Réveil du Paysan)
	05. L'accompagnement des producteurs agricoles (femmes-hommes) sur la vente groupée en vue d'améliorer leurs pouvoirs de négociation et revenus	* PRODDIM (Programme de Développement Dieumu Mukenyi) * UADAT (Union des Associations pour le Développement Agricole de Tshilenge)
02. TSHILENGE	06. L'intégration de plus des femmes à la problématique et technique de la production des semences	APSKO (Association des Producteurs des Semences du Kasai Oriental)

Ces projets ont été financés par des fonds en provenance de l'intervention PRODEKOR qui travaillait dans le domaine du Genre en synergie avec PRODAKOR. Pendant la phase de transition, d'autres projets pourront bénéficier de l'appui financier venant de la synergie PRODAKOR – EDUKOR.



Séance de travail des membres du comité de sélection des projets du FAIF (à Ngandajika).

Ce fonds est une approche innovante, un outil de développement local et multisectoriel destiné à financer les projets sur la promotion des femmes, qui parfois ont des bonnes initiatives mais qui ne trouvent pas de soutien nécessaire pour les mettre en œuvre.

4 Suivi budgétaire

Le PRODAKOR avait planifié les activités de l'exercice 2019 pour un montant global de 1 500 000 €. Au 31 décembre, ce budget a été réalisé à hauteur de 1 406 195 €, soit un taux d'exécution de 93,74%.

Le budget global de l'intervention depuis le début de la phase d'exécution se situe ne fin 2019 à 97,53%.

La situation depuis le début de l'intervention est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 17 : Suivi de l'exécution financière de l'intervention PRODAKOR

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2019
		Années précédentes (2013 - 2018)	Année couverte par le rapport (2019)		
Total	11.000.000	9.322.340,05	1.406.195,33	271.464,62	97,53 %
Output 1	4.580.940	4.012.881,96	277.204,99	290.853,05	93,65 %
Output 2	648.000	356.522,79	335.246,30	-43.769,09	106,75 %
Output 3	1.305.500	1.024.652,03	185.723,21	95.124,76	92,71 %
Output 4	437.500	146.192,54	83.130,34	208.177,12	52,41 %
Réserve budgétaire	125.185	0,00	0,00	125.185	0 %
Moyens généraux	3.902.875	3.782.090,73	524.890,49	-404.106,22	110,35 %

En date du 17 octobre 2019, les gouvernements Belge et Congolais ont signé un échange des lettres au sujet d'un budget supplémentaire de 1 000 000 € alloué au PRODAKOR venant de l'intervention EDUKOR. Ces moyens financiers supplémentaires sont arrivés en Q4 2019, c.à.d pratiquement en fin d'exercice, ils n'ont pas pu être utilisés et pourront servir dans la phase de transition.

5 Risques et problèmes

En décembre 2019, le PRODAKOR a bénéficié de l'accompagnement de MDF/Hollande pour le suivi de la théorie de changement élaborée par son équipe opérationnelle, accompagnée des partenaires d'exécution en 2016. A cette occasion, une révision des risques a également été faite et elle est résumée dans le schéma ci-dessous:

Graphique n° 10 : Matrice de risques de l'intervention PRODAKOR révisée

Matrice de Risques

Probabilité					
Elevée			Fluctuations des prix		Perturbations climatiques
Possible				Sécheresse	Inondations
Moyenne		Changement de tous les chefs des projets au sein du Programme Kasai	* Résistance aux changements * Epidémies	* Durée d'approvisionnement en intrants agricoles (marchés publics) * Qualité des matériels * Courte durée de programmes	* Insécurité
Faible		Accidents de travail	Malveillances communautaires (vols, feu de brousse)	* Détournement des fonds dans les OPB et unions	* Instabilité politique en province * Rupture brusque de financement * Conflits tribaux
Improbable					
	Peu d'importance	Petit	Remarquable	Critique	Désastreux
	Effet/impact				

On peut voir dans ce schéma que les deux grands risques qui ont un impact majeur potentiel sur la mise en oeuvre du PRODAKOR sont encore là. Il s'agit de l'insécurité et des perturbations climatiques.

Pour l'insécurité, les mesures de mitigation mises en place par le programme Kasai Oriental de Enabel dans l'ensemble restent opérationnelles, comme le suivi hebdomadaire (avec deux réunions, en début et en fin de semaine) pour l'évaluation des risques sécuritaires dans les deux provinces Kasai Oriental et Lomami et plus spécialement dans la zone de travail du PRODAKOR. Il y a des contacts fréquents avec la représentation pour faire rapport et gérer les problèmes sérieux qui peuvent surgir. De toute manière, depuis la fin du conflit Kamwina Nsapu, la zone d'intervention du PRODAKOR est redevenue sûre, et les activités sont conduites sans problèmes.

Les perturbations climatiques tendent à s'amplifier avec des risques de sécheresse, d'inondations et même d'exagération du rythme des pluies. Les relevés de la pluviométrie mensuelle faite en 2019 et repris dans le graphique n° 5 tendent à confirmer cette tendance avec une pluviométrie anormalement abondante entre les mois d'octobre et novembre 2019. Les mesures de mitigation envisagées par le PRODAKOR consistent à amplifier l'appui à l'action de reboisement par la sensibilisation, l'appui à la mise en place des pépinières d'arbres et l'appui aux opérations de reboisement proprement dites.

Les fluctuations des prix, notamment celui du maïs qui a eu des conséquences majeures sur la quantité et la qualité de l'alimentation des populations locales constituent un autre risque majeur, qui peut conduire les gens affamés à poser des actes inconsidérés. En tenant compte du niveau de production actuelle de maïs, qui ne couvre pas encore la totalité des besoins des populations locales, les solutions à envisager restent la promotion de l'agriculture, l'extension des superficies et l'emblavement des cultures en usant des techniques qui protègent le sol et garantissent sa fertilité. Le PRODAKOR contribue déjà dans cet effort que les pouvoirs publics locaux devront capitaliser et étendre, car la durabilité des résultats obtenus sur terrain dépend fortement de leurs actions, comme acteurs locaux. Le festival des films AlimenTerre réalisé avec SOS Faim en début décembre 2019 a contribué à cet exercice de sensibilisation, pour faire prendre conscience à tous les acteurs et surtout aux responsables des pouvoirs publics de leur responsabilité pour garantir l'accès de tous à la nourriture et de permettre à la population de s'alimenter à sa faim.

Tableau n° 18 : Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
1. Insécurité	DTF (et confirmé encore lors de l'atelier suivi chaîne des résultats MDF - décembre 2019)	Développement	Medium	High	High
2. Perturbations climatiques (sécheresse, inondations, fortes pluies)	Atelier suivi chaîne des résultats MDF - décembre 2019	Développement	High	High	High
3. Fluctuations des prix des denrées sur les marchés	Atelier suivi chaîne des résultats MDF - décembre 2019	Développement	High	Medium	High
4. Instabilité politique en provinces	DTF (et confirmé encore lors de l'atelier suivi chaîne des résultats MDF - décembre 2019)	Développement	Low	High	Medium
5. Conflits tribaux	Atelier suivi chaîne des résultats MDF - décembre 2019	Développement	Low	High	Medium
6. Rupture brusque de financement	Atelier suivi chaîne des résultats MDF - décembre 2019	Développement	Low	High	Medium
7. Durée d'approvisionnement en intrants élevé (durée passation marchés publics)	Atelier suivi chaîne des résultats MDF - décembre 2019	Développement	Medium	Medium	Medium

Tableau n° 19 : Matrice de gestion des problèmes sur la base de l'analyse effectuée

Identification des problèmes			Traitement des problèmes	
Action(s)	Responsables	Echéance	Progression	Statut
1. Qualité des matériels livrés par les fournisseurs	* Experts en charge des résultats * Logistique * Intervention Manager	Permanent	Suivi du respect des spécifications techniques du dossier d'appel d'offres à la réception des fournitures livrées par les prestataires.	En cours
2. Changement de tous les Chefs des projets au sein du Programme Kasai Oriental	* Représentation	Démarrage période de transition	Assurer une transition qui ne perturbera pas l'exécution des activités en cours	En cours

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Le PRODAKOR a travaillé en synergie avec les deux autres interventions du Programme de Enabel au Kasai Oriental et Lomami:

1° Avec PRODEKOR

- La synergie a consisté en la réhabilitation des pistes agricoles prioritaires des bassins de production, sur base des besoins exprimés par PRODAKOR;
- Les activités d’alphabétisation des femmes rurales et d’appui aux initiatives des femmes avec un Fonds d’appui ont permis à ces deux interventions de travailler ensemble.

2° Avec EDUKOR

- La synergie a concerné surtout la fourniture des plants sains de palmier CIRAD pour la création d’un verger de palmier au profit de l’école technique et vétérinaire ITAV/Tshioji, dans le but de contribuer à la formation pratique des élèves et à l’autofinancement de l’école, par l’installation d’une unité de production;
- Cette synergie a porté aussi sur la formation pratique des élèves de l’ITAV/Tshioji et de leurs encadreurs sur les techniques de production des plants sains de bananier à partir des fragments des tiges (technologie PIF). Près de 10 élèves ayant déjà terminé leurs études suivent cette formation qui peut leur donner des pistes d’auto-emploi. Cette collaboration avec EDUKOR va s’étendre pendant la période de transition qui est annoncée.

Le PRODAKOR a eu aussi des échanges avec l’intervention PRODAT de la Province de la Tshopo.

3° Avec PRODAT

Deux missions d’échange d’expériences du Programme de Développement Agricole de la Tshopo ont été reçues au PRODAKOR en 2019.

La première était composée de 5 agronomes qui ont visité le travail appuyé par PRODAKOR auprès des agriculteurs du Kasai Oriental et Lomami, du 04 au 08 juin 2019. Ils ont eu l’opportunité d’échanger longuement avec les bénéficiaires sur terrain. Ils en ont tiré des enseignements utiles pour l’amélioration de la qualité de leur travail.

La deuxième mission a amené l’Expert en opérations post-récolte de la Tshopo a visité le travail que PRODAKOR réalise sur terrain avec les unions des OPB autour des opérations de conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles, du 28 juillet au 03 août 2019.

6.2 Avec les projets pour tiers

Il n’y a pas des projets pour tiers exécutés par Enabel au Kasai Oriental et Lomami.

6.3 Autres synergies et complémentarités

Le PRODAKOR est également entré en contact avec quelques ONG Belges, qui ont cherché à collaborer avec lui pour la mise en œuvre de certaines activités sur terrain. Il s’agit de :

1° Broderlijk Delen (BD)

Avec lequel, le PRODAKOR a eu des contacts fructueux en 2018 et 2019, sur les possibilités de collaboration, car BD travaille avec l'union UAAPM (*Union des Associations Agro-Pastorales de Mukumbi*) située dans le territoire de Lupatapata, dans la Province du Kasai Oriental et il voudrait bénéficier de l'expérience de PRODAKOR.

2° Cap Santé

Cette ONG travaille dans le domaine de la santé avec quelques zones de santé de la Province du Kasai oriental et de Lomami. Elle a en son sein un volet sécurité alimentaire dans lequel les techniques agricoles de production d'aliments sont apprises aux ménages agricoles.

Il voudrait aussi collaborer avec PRODAKOR pour le partage des informations sur les OPB qui ont des activités intéressantes dans les aires de santé que cette ONG couvre, mais aussi de partager avec elles les meilleures techniques agricoles déjà expérimentées par PRODAKOR et qui donnent des bons résultats sur terrain. Les contacts se poursuivent et PRODAKOR a déjà mis à la disposition de Cap santé les premières informations dont il avait besoin.

3° SOS Faim

Cette ONG a élargi le cercle de ses partenaires dans le cadre du **festival des films AlimenTerre**. Et cette année, Enabel a participé à ce festival, aussi à Kinshasa que dans les provinces où il est présent.

Au Kasai Oriental et Lomami, ce premier festival a été organisé dans la cité de Ngandajika, du 03 au 04 décembre 2019 et a connu la participation de plus de 100 personnes venues de tous les horizons (*autorités publiques provinciales, services publics de santé, ONG, OPB et leurs unions, services techniques de l'Etat, Centre de recherche de l'INERA, Instituts supérieurs et universités locales, simples agriculteurs, médias etc*).

Cette activité a été un grand succès et les participants ont demandé l'organisation d'une autre édition dans les prochains jours, car les débats ont permis de délier les langues et de faire prendre conscience au plus grand nombre de la nécessité d'organiser le secteur agricole afin de garantir la sécurité alimentaire de la population congolaise.

PRODAKOR a coorganisé cette activité en province avec ses partenaires PRDI et PRODDIM avec le concours de SOS Faim pour l'organisation et la mise à disposition des films. Les films diffusés au Kasai Oriental avaient pour titre : ***Les dépossédés ; Elles sèment le monde de demain*** et ***Le paradoxe de la faim dans le monde***.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

Depuis le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention du PRODAKOR en juillet 2015, les questions de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques sont au cœur de son action.

Les activités concrètes menées sur terrain ont trait à la diffusion des techniques de production agroécologiques, l'utilisation des biopesticides, les essais d'embocagement des cultures et la planification des actions de reboisement communautaire à démarrer à partir de 2020.

Les défis en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques dans la zone de travail du PRODAKOR sont de deux ordres :

1° La prise en compte réelle des pouvoirs publics de l'urgence de la question environnementale et climatique

Cela n'est pas encore vraiment le cas. Parce que même si les lois existent, leur mise en pratique pose encore problème. C'est ainsi que les feux de brousse, en saison sèche, continuent à détruire inutilement la végétation des savanes et la microfaune du sol, qui agit sur les caractéristiques du sol et donc sur sa fertilité, sans que les coupables de ces actes ne soient réellement inquiétés ou sanctionnés.

Plusieurs recommandations des réunions des SMCL ont été prises pour inviter les deux gouvernements provinciaux à agir sur cette question, mais jusque là il n'y a rien de palpable qui se fait.

2° L'implication de l'ensemble de la population agricole autour des questions de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques

La diffusion des techniques agroécologiques de production devra s'étendre dans les deux provinces, car à l'heure actuelle, seuls les agriculteurs qui sont approchés par l'action du PRODAKOR, environ 29 431 ménages agricoles, sont au courant de ces techniques. Les efforts de diffusion auprès de la majorité des ménages agricoles de ces deux provinces devront se poursuivre afin que le plus grand nombre d'agriculteurs puisse adopter des comportements responsables vis-à-vis de la question environnementale.

A cet effet, les services techniques d'accompagnement de l'Etat qui travaillent avec le PRODAKOR ainsi que les associations de la société civile (*comme les OPB, unions des OPB et ONGD*) seront invitées à poursuivre la diffusion des bonnes techniques agricoles dans la zone.

Les actions de sensibilisation se poursuivent pour que les deux sphères d'action, publique et privée, puissent se mettre réellement au travail.

7.2 Genre

Le PRODAKOR a un résultat 4 intitulé « ***Le leadership des femmes rurales est renforcé*** » qui s'occupe des questions ayant trait au Genre. Tout ce qui est relaté plus haut, au sujet de ce résultat peut être pris en compte pour le thème transversal Genre.

7.3 Digitalisation

A ce jour l'intervention PRODAKOR n'a pas encore un produit fini de digitalisation pouvant être mis à la portée de tous.

Néanmoins les données SIG des principaux vergers familiaux de palmier à huile sont en cours de récolte sur terrain et pourront faire l'objet de diffusion numérique, pour être utilisées par un public plus large. Elles permettront également le suivi de l'évolution des espaces emblavées dans le temps.

7.4 Emplois décents

Avec la plantation de palmier à huile CIRAD, quelques agriculteurs, qui en ont les moyens, recrutent de la main-d'œuvre payée pour exécuter les travaux d'entretien de leurs palmeraies.

C'est un aspect qui est en train de démarrer petit à petit, car la plupart du temps, les agriculteurs font plutôt recours à la main d'œuvre familiale non rémunérée.

Quelques emplois périodiques ont été créés aussi par les OPB et leurs unions, dans l'entretien des grandes superficies des champs (*c'est le cas à Kanyenga, dans le territoire de Ngandajika*), ainsi que dans le remplissage des sacs et la manutention, lors des opérations de transformation des produits agricoles et de vente. Ces emplois sont occasionnels et sont liés au cycle de production et d'exécution des opérations post-récolte.

La problématique de l'utilisation de la main d'œuvre payante (temporaire ou à temps plein) sera mieux observée pendant la phase de transition, car ce constat de recrutement de la main-d'œuvre venait d'être fait à partir de la saison B 2019.

8 Leçons apprises

Les leçons apprises les années antérieures restent valables pour 2019. Mais pour cet exercice, la cession des infrastructures de stockage et des équipements de transformation des produits agricoles nous permettent de tirer les leçons ci-après.

8.1 Les succès

1° La sensibilisation des membres sur des questions de gestion efficace et transparente et les formations en gestion des dirigeants des structures bénéficiaires des appuis de Enabel doivent intervenir avant la livraison et la mise en service des infrastructures et des équipements

L'appropriation et l'autonomie dans la gestion ont été très rapides pour les unions des OPB bénéficiaires accompagnées par le PRODAKOR, car les membres et surtout les dirigeants avaient été longtemps préparés, avant l'arrivée des différents appuis. Ils n'ont pas tâtonné et se sont mis immédiatement au travail, de manière efficace.

2° Poursuivre le coaching en gestion après la cession des infrastructures et équipements

Pour mieux accompagner les gestionnaires dans leurs nouvelles responsabilités, à corriger les erreurs et à les aider à réaliser une gestion réellement efficace et transparente de leurs associations.

8.2 Les défis

3° La bonne gouvernance devient difficile si la majorité des membres ne sont pas alphabétisés ou instruits

Le défi d'instruction et d'alphabétisation des membres reste essentiel pour garantir la bonne gestion de leur organisation. Des membres non instruits ou moins instruits ne seront pas en mesure de suivre la gestion de leurs dirigeants et de leur exiger des comptes.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Le contexte de mise en œuvre évolue très vite en RDC. Il est important que la stratégie de mise en œuvre puisse analyser régulièrement ces évolutions et d'adapter la stratégie en conséquence.

C'est dans cet ordre d'idées que la théorie de changement élaborée en mars 2016 a été évaluée et les orientations stratégiques révisées. Ce qui conduira aussi à la révision des indicateurs des résultats pour la période de transition qui va démarrer en 2020.

8.4 Synthèse des enseignements tirés

Tableau n° 20 : Enseignements tirés de l'exécution des activités en 2019

Enseignements tirés	Public cible
<i>Description de l'enseignement tiré.</i>	<i>Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré</i>
1° La sensibilisation des membres sur des questions de gestion efficace et transparente et les formations en gestion <i>des dirigeants</i> des structures bénéficiaires des appuis de Enabel doivent intervenir avant la livraison et la mise en service des infrastructures et des équipements	Autres interventions Enabel en RDC
2° Après la cession des équipements et infrastructures, poursuivre le coaching en gestion	Autres interventions Enabel en RDC
3° Bonne gouvernance hypothétique si la majorité des membres ne sont pas suffisamment alphabétisés ou instruits	Autres interventions Enabel en RDC

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

Il n'y a pas eu des modifications majeures apportées à l'intervention pendant l'année 2019. Toutes les activités se sont déroulées selon la stratégie mise en place depuis juillet 2015.

Tenant compte du dynamisme particulier des acteurs/bénéficiaires du territoire de Ngandajika et de ses potentialités, des réflexions ont commencé pour engager une approche de développement local multisectoriel, en phase pilote.

Ces réflexions ont conduit à l'émergence d'un nouveau résultat pour le PRODAKOR, mais qui ne pourra être mis en œuvre que pendant la phase de transition à partir de 2020.

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Tableau n° 21 : Enseignements tirés de l'exécution des activités en 2019

Décision à prendre		
Décision à prendre	Période d'identification	Source
1. Que les gouvernements provinciaux du Kasai Oriental et de Lomami prévoient la possibilité de financer les agriculteurs par des crédits d'investissement. Ils pourront mener des démarches auprès du gouvernement central en cas de besoin	Mars 2019	Réunion SMCL
2. La SMCL recommande aux IPAPL du Kasai Oriental et Lomami de faire le suivi de l'entretien des palmeraies pour proscrire le buttage des palmiers et la coupe précoce des rameaux	Mars 2019	Réunion SMCL
3. La SMCL recommande à l'INERA de faire le suivi du dossier d'inscription des meilleures variétés issues de leur recherche avec l'appui du PRODAKOR dans le catalogue national.	Mars 2019	Réunion SMCL

Tableau n° 22 : Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la SMCL en 2019

Action			Suivi	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
1. Un arrêté sera pris par chacun de deux gouverneurs des provinces interdisant les feux de brousse et qui inclut également les barèmes de sanctions à l'endroit de ceux qui ne le respecteront pas, notamment vis-à-vis des autorités des villages qui sont censées faire respecter ces instructions au niveau de la base	Gouverneurs de Provinces Kasai Oriental et Lomami	Décembre 2019	Aucun arrêté n'a été pris par les deux Gouverneurs de provinces	A évaluer à la prochaine SMCL
2. Prévoir des lignes budgétaires dans les budgétaires des provinces ou entrevoir des possibilités de négocier avec les institutions de financements des possibilités d'appuis financiers aux agriculteurs sous forme des crédits remboursables à des taux préférentiels.	Ministères provinciaux de l'agriculture, du budget et des finances des provinces du Kasai Oriental et Lomami	Octobre 2019	Budget des provinces de l'exercice 2019 déjà exécuté et clôturé. Le PRODAKOR n'a eu aucun retour sur l'existence des lignes budgétaires évoquées avec l'arrivée des nouveaux membres des gouvernements provinciaux.	A évaluer à la prochaine SMCL
3. Poursuivre la formation des planteurs de palmier à huile sur les techniques de conduite d'une palmeraie	Agents IPAPEL (moniteurs, agronomes de secteurs, PPV secteurs, PPV territoires)	Octobre 2019	Formations des agriculteurs assurées par les agronomes du PRODAKOR en cours	En cours d'exécution
4. Prendre contact avec l'INERA (direction générale) et avec SENASEM (bureau national) pour faire le suivi du dossier introduit auprès du SENASEM national d'homologation des semences	Directeur du Centre de l'INERA Ngandajika	Octobre 2019	Dossier transmis aux instances nationales à Kinshasa pour décision	En cours d'exécution

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

La réorientation stratégique du PRODAKOR, issue de l'évaluation de la théorie de changement et des réflexions entre les équipes de PRODAKOR et EDUKOR, appuyées par la Représentation (ECT Agriculture, ECT Education et CPM) a conduit à la révision du cadre des résultats résumé dans le tableau n° 23 ci-dessous.

Cette réorientation sera intégrée dans l'avenant au DTF élaboré pour la phase de transition.

Tableau n° 23 : Révision de la compréhension du cadre des résultats du PRODAKOR

<i>Filières</i>	<i>Recherche et production des semences</i>	<i>Production agricole</i>	<i>Conservation, transformation et commercialisation</i>	<i>Renforcement des capacités des acteurs</i>	<i>Genre</i>	<i>Développement d'un pôle de développement dans le territoire de Ngandajika</i>
Palmier à huile	<i>Recherche des nouvelles sources approvisionnement semences de palmier</i>	Réalisation des palmeraies et production des régimes de noix de palme	* Extraction d'huile de palme * Meilleur conditionnement * Marketing et * Commercialisation	* Identification des acteurs * Diagnostic participatif * Élaboration plan de développement concerté * Renforcement de leurs capacités (<i>structuration, organisation, action coopérative, gestion, alphabétisation des femmes etc.</i>)	* Extraction d'huile de palme * Conditionnement * Commercialisation	* Mise en réseau des acteurs (Développement local) * Offres des différents services * Appui à la dimension territoriale * Appui aux chaînes de valeur agricole * Appui au renforcement et à la formation du capital humain * Stimulation et accompagnement à l'auto-emploi
Cultures vivrières	<i>Recherche sur les semences de qualité</i>	* Accès des agriculteurs aux semences certifiées de qualité * Production agroécologique (qui protège l'environnement)	* Transformation des produits agricoles (<i>maïs, arachide, soja, niébé etc.</i>) * Meilleur conditionnement * Marketing et * Commercialisation		* Transformation des produits agricoles * Meilleur conditionnement * Commercialisation	
Pisciculture	<i>Recherche et disponibilisation des alevins de qualité</i>	* Mise en charge des étangs * Repeuplement des étangs naturels * Production des poissons	* Transformation des poissons * Meilleur conditionnement * Marketing et * Commercialisation		* Transformation des produits agricoles * Meilleur conditionnement * Commercialisation	
	RÉSULTAT 1		RÉSULTAT 2	RÉSULTAT 3	RÉSULTAT 4	RÉSULTAT 5

9.4 Recommandations

Tableau n° 24 : Recommandations pour l'année suivant celle du rapportage

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Description des recommandations</i>	<i>L'acteur responsable de la (dés)approbation de la recommandation</i>	<i>p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année suivant celle du rapportage</i>
01. Finaliser rapidement l'avenant du DTF de PRODAKOR afin de permettre à l'équipe d'exécution de disposer des documents de base validés par la hiérarchie	Représentation et HQ/Bruxelles	Q1 2020
02. Le remplacement des Experts nationaux qui ont quitté l'intervention et le recrutement des nouvelles ressources humaines devront se faire rapidement pour ne pas créer des retards préjudiciables à la bonne marche des activités sur terrain.	Représentation	Q1 2020
03. Elaborer un plan de passation des marchés publics permettant de gagner du temps par rapport aux procédures des marchés publics	IM PRODAKOR et son équipe	Q1 2020

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils				

correctement gérés ?		
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		

	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

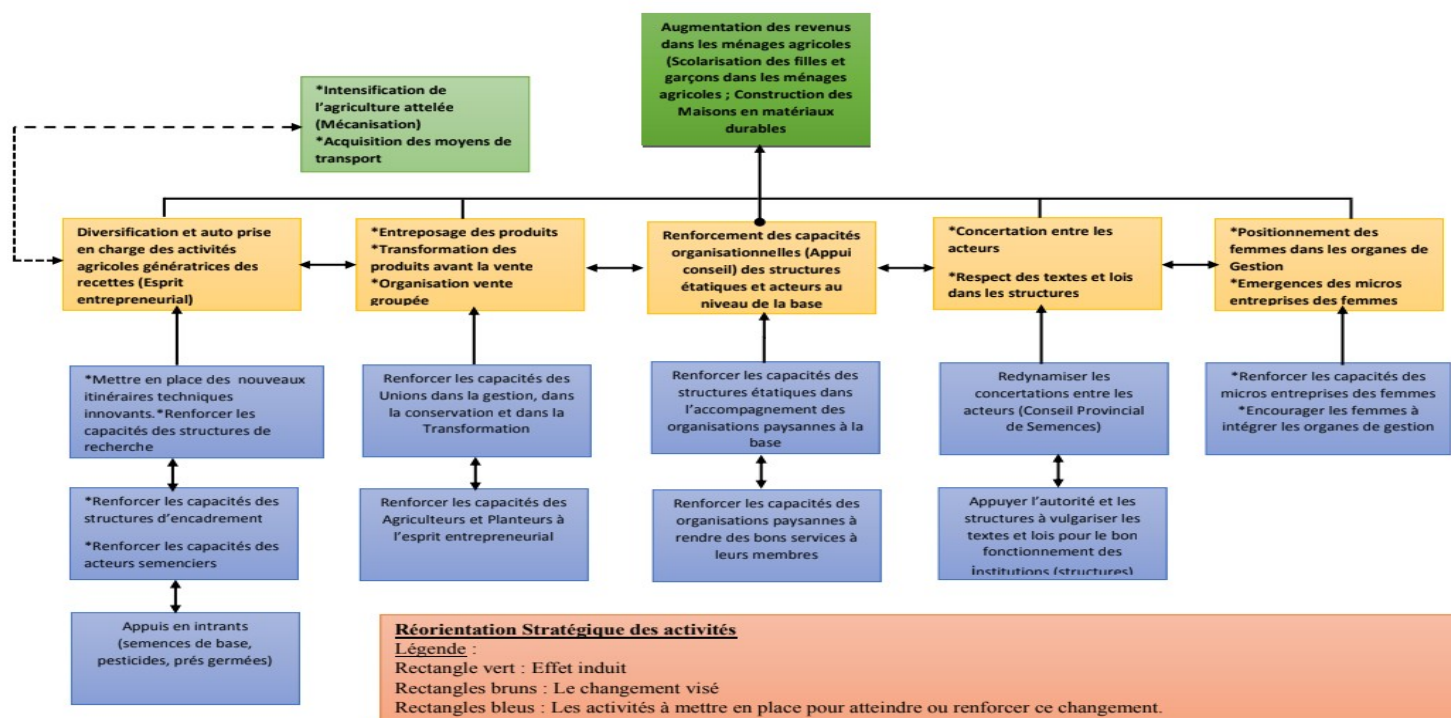
4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		

	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

L'évaluation de la théorie de changement réalisée en décembre 2019 a permis de revoir la chaîne des résultats de la manière suivante :

Tableau n° 26 : Révision de la théorie de changement



10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Fiches de suivi à utiliser dans le cadre d'une démarche réflexive en cours ou une démarche de recherche-action explicite utilisée par l'intervention (*voir guide gestion du contenu*).

Titre Output 1 Quelle est l'hypothèse de travail (1 phrase) qui donne l'orientation pour arriver à l'outcome intermédiaire ? Est-ce que la Théorie de Changement (modèle, principes, valeurs) sous-jacente à l'hypothèse de travail a été développée d'une façon explicite ? ☐ Non ☐ Oui ☐ Changements majeurs apportés au Toc durant l'année ? Si oui : lesquels ? (Éventuellement ToC modifiée en annexe)
Quelles ont été les décisions majeures prises durant l'année pour réaliser le changement sur base de l'hypothèse de travail, et leur justification ? ☐ Décision 1 : ☐ Justification Décision 1 : ☐ Décision 2 : ☐ Justification Décision 2 :
Y-a-t-il eu des opportunités dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Y-a-t-il eu des contraintes majeures dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont influencé négativement faciliter le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Le processus de changement (recherche-action) a-t-il été documenté ? ☐ Non ☐ Oui Si oui, sous quelle forme ?
Y-a-t-il eu une communication par rapport au processus de changement documenté ? ☐ Non ☐ Oui Si oui, sous quelle forme ?

10.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Outcome (2 indicateurs) • Augmentation du niveau d'adoption des innovations durables par les ménages dans leurs exploitations familiales • Amélioration du revenu brut moyen des agriculteurs issu des activités agricoles Output 1 (4 indicateurs) • Pourcentage d'agriculteurs qui ont accès (physique et économique) aux semences de qualité
---	--

	• Pourcentage d'agriculteurs qui utilisent des techniques agroécologiques dans leurs champs des cultures vivrières • Pourcentage d'agriculteurs qui disposent d'au moins 50 ares de plantation améliorée de palmier à huile avec respect des itinéraires techniques • Pourcentage d'agriculteurs qui attestent avoir bénéficié d'un appui conseil des techniciens agricoles (privés ou agents de l'Etat) Output 2 (3 indicateurs) • Pourcentage d'agriculteurs qui utilisent le service de vente groupée des produits agricoles • Pourcentage d'agriculteurs qui transforment leurs produits avant la commercialisation • Pourcentage d'agriculteurs qui entreposent leurs produits dans des structures d'entreposage adaptées Output 3 (3 indicateurs) • Pourcentage d'OPB autonomes sur le plan technique et organisationnel qui fournissent des services de qualité auprès de leurs membres • Pourcentage des agents des deux administrations (IPAPEL et IPDR) appuyés par PRODAKOR qui ont amélioré leurs capacités d'appui conseil technique • Nombre de notes produites par les services techniques à l'intention des autorités provinciales pour le pilotage du secteur agricole Output 4 (2 indicateurs) • Nombre des femmes qui émergent comme agricultrices de référence • Nombre d'OPB de femmes ayant une activité économique qui produit des revenus mensuels partagés aux membres
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Du 25 septembre au 17 octobre 2017 (rapport final MTR : janvier 2018)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	---
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	* 1^{ère} mission Backstopping EST : du 06-08/11/2014 * 2^{ème} mission Backstopping EST : du 11-19/05/2015 * 3^{ème} mission Backstopping MDF : du 03-08/03/2016 * 4^{ème} mission Backstopping EST : du 20/09-03/10/2017 * 5^{ème} Visite ECT Agriculture – Enabel RDC: du 04-14/03/2018 * 6^{ème} Visite ECT Gouvernance – Enabel RDC: du 18 -21/06/2018 * 7^{ème} Visite ECT Agriculture – Enabel RDC: du 01 -06/07/2019 * 8^{ème} mission Backstopping MDF : du 03-06/12/2019 * 9^{ème} Visite ECT Agriculture – Enabel RDC: du 27 -31/01/2020

10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

SUIVI BUDGETAIRE RDC1217111 AU 31 JANVIER 2020					
Etiquettes de lignes	Budget A	Budget B	Total Budget	Actuals	Available
RDC1217111	11 000 000,00	1 000 000,00	12 000 000,00	10 797 788,85	1 202 211,15
RDC1217111_A	4 580 940,00	11 541,00	4 592 481,00	4 297 194,44	295 286,56
RDC1217111_A01	2 265 500,00	11 541,00	2 277 041,00	2 178 497,43	98 543,57
RDC1217111_A0101	1 168 000,00	-450 000,00	718 000,00	1 380 698,14	-662 698,14
RDC1217111_A0102	852 500,00	411 541,00	1 264 041,00	665 837,43	598 203,57
RDC1217111_A0103	245 000,00	50 000,00	295 000,00	131 961,86	163 038,14
RDC1217111_A02	850 000,00	0,00	850 000,00	781 450,51	68 549,49
RDC1217111_A0201	590 000,00	0,00	590 000,00	519 239,47	70 760,53
RDC1217111_A0202	260 000,00	0,00	260 000,00	262 211,04	-2 211,04
RDC1217111_A03	1 465 440,00	0,00	1 465 440,00	1 337 246,50	128 193,50
RDC1217111_A0301	145 000,00	0,00	145 000,00	54 328,03	90 671,97
RDC1217111_A0302	1 290 440,00	0,00	1 290 440,00	1 276 450,94	13 989,06
RDC1217111_A0303	30 000,00	0,00	30 000,00	6 467,53	23 532,47
RDC1217111_B	648 000,00	69 000,00	717 000,00	696 063,25	20 936,75
RDC1217111_B01	518 000,00	45 000,00	563 000,00	586 025,64	-23 025,64
RDC1217111_B0101	300 000,00	45 000,00	345 000,00	410 756,75	-65 756,75
RDC1217111_B0102	153 000,00	0,00	153 000,00	172 785,40	-19 785,40
RDC1217111_B0103	65 000,00	0,00	65 000,00	2 483,49	62 516,51
RDC1217111_B02	130 000,00	24 000,00	154 000,00	110 037,61	43 962,39
RDC1217111_B0201	60 000,00	0,00	60 000,00	60 964,20	-964,20
RDC1217111_B0202	70 000,00	24 000,00	94 000,00	49 073,41	44 926,59
RDC1217111_C	1 305 500,00	0,00	1 305 500,00	1 220 449,59	85 050,41
RDC1217111_C01	370 500,00	564 500,00	935 000,00	356 668,61	578 331,39
RDC1217111_C0101	65 000,00	85 000,00	150 000,00	16 736,98	133 263,02
RDC1217111_C0102	265 500,00	519 500,00	785 000,00	254 828,56	530 171,44
RDC1217111_C0103	40 000,00	-40 000,00	0,00	85 103,07	-85 103,07
RDC1217111_C02	935 000,00	-564 500,00	370 500,00	863 780,98	-493 280,98
RDC1217111_C0201	780 000,00	-514 500,00	265 500,00	614 029,59	-348 529,59
RDC1217111_C0202	150 000,00	-45 000,00	105 000,00	245 490,30	-140 490,30
RDC1217111_C0203	5 000,00	-5 000,00	0,00	4 261,09	-4 261,09

RDC1217111_D	437 500,00	305 000,00	742 500,00	229 539,76	512 960,24
RDC1217111_D01	310 000,00	195 000,00	505 000,00	153 025,27	351 974,73
RDC1217111_D0101	220 000,00	105 000,00	325 000,00	94 874,01	230 125,99
RDC1217111_D0102	90 000,00	90 000,00	180 000,00	58 151,26	121 848,74
RDC1217111_D02	127 500,00	110 000,00	237 500,00	76 514,49	160 985,51
RDC1217111_D0201	107 500,00	0,00	107 500,00	35 967,65	71 532,35
RDC1217111_D0202	20 000,00	110 000,00	130 000,00	40 546,84	89 453,16
RDC1217111_X	125 185,00	-125 185,00	0,00	0,00	0,00
RDC1217111_X01	125 185,00	-125 185,00	0,00	0,00	0,00
RDC1217111_X0101	125 185,00	-125 185,00	0,00	0,00	0,00
RDC1217111_Z	3 902 875,00	739 644,00	4 642 519,00	4 354 541,81	287 977,19
RDC1217111_Z01	2 574 375,00	439 285,00	3 013 660,00	2 898 564,19	115 095,81
RDC1217111_Z0101	1 440 000,00	120 000,00	1 560 000,00	1 376 545,93	183 454,07
RDC1217111_Z0102	462 000,00	146 211,00	608 211,00	748 981,70	-140 770,70
RDC1217111_Z0103	276 375,00	146 264,00	422 639,00	352 088,80	70 550,20
RDC1217111_Z0104	396 000,00	26 810,00	422 810,00	420 947,76	1 862,24
RDC1217111_Z02	480 500,00	2 000,00	482 500,00	495 133,43	-12 633,43
RDC1217111_Z0201	120 000,00	0,00	120 000,00	137 226,69	-17 226,69
RDC1217111_Z0202	45 000,00	0,00	45 000,00	48 286,86	-3 286,86
RDC1217111_Z0203	85 500,00	0,00	85 500,00	102 151,24	-16 651,24
RDC1217111_Z0204	230 000,00	2 000,00	232 000,00	207 468,64	24 531,36
RDC1217111_Z03	570 000,00	351 359,00	921 359,00	792 024,72	129 334,28
RDC1217111_Z0301	180 000,00	128 400,00	308 400,00	210 172,70	98 227,30
RDC1217111_Z0302	290 000,00	188 459,00	478 459,00	440 617,15	37 841,85
RDC1217111_Z0303	25 000,00	24 000,00	49 000,00	30 403,93	18 596,07
RDC1217111_Z0304	75 000,00	10 500,00	85 500,00	110 830,94	-25 330,94
RDC1217111_Z04	278 000,00	-53 000,00	225 000,00	169 888,81	55 111,19
RDC1217111_Z0401	75 000,00	-18 000,00	57 000,00	12 013,53	44 986,47
RDC1217111_Z0402	60 000,00	0,00	60 000,00	52 733,51	7 266,49
RDC1217111_Z0403	60 000,00	0,00	60 000,00	56 574,92	3 425,08
RDC1217111_Z0404	48 000,00	-15 000,00	33 000,00	29 686,15	3 313,85
RDC1217111_Z0405	35 000,00	-20 000,00	15 000,00	18 880,70	-3 880,70
RDC1217111_Z99	0,00	0,00	0,00	-1 069,34	1 069,34
Total général	11 000 000,00	1 000 000,00	12 000 000,00	10 797 788,85	1 202 211,15

10.6 Ressources en termes de communication

Au courant de l'année 2019, le PRODAKOR a produit un petit document intitulé « *Les engrais verts au secours de la fertilité des sols au Kasai Oriental et Lomami* » avec l'appui du siège pour la mise en forme et le graphisme. Ce document a été distribué aux agriculteurs, aux services techniques de l'Etat et aux autres interventions agricoles de Enabel en RDC.